

**CHYPRE**

□ CHYPRE

# Imbroglia au cœur de l'UE

Fragilisée par les déboires budgétaires de la Grèce, toujours embourbée dans le conflit l'opposant à la Turquie, Chypre prend les rênes de l'Union européenne au pire moment.

Membre de l'Union européenne depuis 2004, Chypre en assure la présidence tournante du Conseil depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Et cela pour une durée de six mois, au moment où la crise frappe de plein fouet une large partie des pays de l'Union, principalement la Grèce à laquelle cette île est liée. Ancienne colonie britannique, Chypre accède à l'indépendance en 1960 mais maintient des relations privilégiées avec la Grèce, grâce à la communion culturelle et religieuse entretenue par la communauté chypriote grecque.

## Contagion financière

En vertu de ces liens, Chypre avait consenti des aides privées aux banques grecques à hauteur de 23 milliards d'euros. Avec l'effacement partiel de la dette grecque en mars dernier, mettant en jeu les trois quarts de cette créance, une contamination s'est produite. Le président chypriote, Dimitris Christofias, devra ainsi faire face aux problèmes internes, mais aussi à ceux de l'Union, de plus en plus fragilisée économiquement, socialement et politiquement. À cela s'ajoute le problème de l'occupation du Nord de son pays par la Turquie depuis 1974. L'adhésion à l'Union est aujourd'hui regrettée par une large partie des Chypriotes. Son principal motif était de procurer la sécurité au pays et d'éloigner le spectre d'un nouvel assaut militaire turc. L'adhésion à l'Union avait donc un objectif politique, emprunté à Georgios Nikolaïdes, auteur de *The Europeanization of the Cyprus problem*. Cependant, l'UE ne dispose ni d'une armée, ni d'un traité de défense collective censé protéger ses membres d'une éventuelle attaque militaire. Par ailleurs, la



Dans les rues de Nicosie

politique étrangère commune européenne est loin de voir le jour, compte tenu des ambitions contradictoires des États membres. Seule l'Otan pourrait intervenir pour empêcher une éventuelle action militaire. Néanmoins, cela suppose un consensus de ses membres, comprenant les États-Unis, voire la Turquie, qui en fait partie. Cette organisation prendrait-elle le risque d'un effritement interne, voire d'un conflit entre ses membres, en cas de crise autour de la question chypriote ? En 1974, la communauté internationale, en particulier les États-Unis, avaient fermé leurs yeux à l'occasion de l'invasion turque de Chypre... Privée de l'ombrelle sécuritaire qu'elle espérait obtenir de son ad-

hésion à l'Union, Chypre s'est engouffrée dans son imbroglia juridique-social. La réglementation européenne permet ainsi la libre circulation et l'installation des ressortissants de l'Union sur son territoire. La soumission du droit interne chypriote aux directives européennes a conduit à l'assouplissement des mesures relatives au séjour des étrangers dans ce pays dont le produit national brut dépassait 17 milliards de dollars en 2011, pour une population de moins d'un million d'habitants (836 000 personnes). Ces conditions économiques ont poussé un grand nombre d'étrangers à émigrer vers ce pays, notamment depuis l'Est de l'Europe (de Bulgarie, Pologne, Roumanie, Géorgie) mais aussi de-

puis l'Asie voire l'Afrique. Les salaires acceptés par les travailleurs immigrés sont nettement inférieurs à ceux auxquels les Chypriotes peuvent prétendre pour s'assurer un niveau de vie décent. Cette entrée massive d'immigrés effraie les Chypriotes qui craignent de devenir minoritaires dans leur propre pays. Leur différend avec la Turquie, qui occupe environ 40 % de leur territoire, deviendra-t-il un enjeu dérisoire par rapport aux problèmes que leur a posés l'Union ?

## Manne pétrolière

La découverte de gisements de gaz et de pétrole en Méditerranée orientale, dans les eaux territoriales situées entre Chypre, Israël et le Liban, complique encore la situation. La Turquie réclame sa part, en se fondant sur la protection qu'elle assure à la communauté turque chypriote qui a proclamé, depuis 1983, le Nord occupé « République turque du Nord de Chypre », une entité illégale qu'elle est la seule à reconnaître. En effet, seule la République chypriote indépendante, depuis 1960, composée constitutionnellement de deux communautés grecque et turque, est reconnue internationalement. C'est cette République supposée s'étendre sur l'ensemble du territoire de l'île qui fait partie de l'Union en transposant une double épine à l'Europe : l'occupation d'une partie de Chypre par la Turquie et l'acceptation de facto de la communauté turque chypriote dans l'Union, abstraction faite de sa situation géographique entre les trois continents asiatique, africain et européen. C'est peut-être cet enjeu géopolitique qui a permis au président Christofias de relever le défi en améliorant les relations de son pays avec Israël, en profitant du froid qui règne entre ce dernier et la Turquie, mais aussi de l'exploitation des gisements de gaz et de pétrole, sans négliger ses liens avec la Russie, avec laquelle il négocie un prêt pour soulager la dette qui a fragilisé l'économie prospère de Chypre. ■

Élie Hatem

## » CONTINUITÉ

À l'occasion de son déplacement à Los Cabos (Mexique), pour le sommet du G20, François Hollande a confirmé sa réticence à incarner la continuité de l'État. Interrogé, le 20 juin, sur les faiblesses de l'économie nationale, le président de la République s'est déchargé de toute responsabilité. « Sur ces reproches qui peuvent être faits à la France, j'imagine qu'ils avaient été donnés avant que je n'arrive », a-t-il observé, clamant son innocence : « Nous sommes là depuis à peine un mois et encore, j'aurais dit quelques jours, depuis qu'une majorité a été largement trouvée à l'Assemblée nationale. » Tenus à l'étranger, ces propos suscitent quelque inquiétude quant à la conception que le chef de l'État se fait de sa fonction.

## » IMMIGRATION

Après trois années de repli, les flux migratoires internationaux sont repartis à la hausse en 2011, annonce l'OCDE. Selon son secrétaire général, le Mexicain Angel Gurría, le volontarisme serait sans incidence sur ce phénomène. « C'est principalement le déclin de la demande de main d'œuvre, et non les restrictions imposées par les politiques migratoires, qui explique la chute de l'immigration pendant la crise », a-t-il déclaré. De son point de vue, néanmoins, « les pays devraient accorder plus d'attention aux besoins à long terme de leur marché du travail [...] et définir des politiques en vue de l'intégration des migrants, en particulier des jeunes, dont les compétences seront requises lors de la reprise économique mondiale ». La décroissance serait-elle alors la seule alternative au déracinement ?

## ISRAËL

### Disparition d'Yitzhak Shamir



Portrait d'un sioniste radical, ancien Premier ministre de l'État hébreu.

Le "Derviche" est mort. C'était le surnom porté par Yitzhak Shamir, l'ancien Premier ministre israélien, lorsqu'il avait rejoint le Mossad (services secrets), entre 1955 et 1965. L'homme avait un passé tourmenté et tumultueux. Né en 1916 à Ruzhany, en Biélorussie, Premier ministre d'Israël de 1983 à 1984, puis de 1986 à 1992, il est mort à Herzliya, banlieue élégante de Tel Aviv le 30 juin 2012. Après des études à Białystok et à Varsovie, le jeune Yitzhak Jaziemnicki fait son *alya* (accomplir sa montée) vers la Palestine en 1935. Sioniste radical, il rejoint le

groupe Stern en lutte contre les Britanniques. Aussi appelé Lehi, celui-ci cesse ses opérations lorsque son chef, Avraham Stern, est abattu en 1942 par les Anglais. La trêve est de courte durée. Jaziemnicki, qui a changé son nom en Shamir, réorganise le Lehi. Il en prend la tête. Les attentats reprennent. En 1944, Lord Moyne, ministre d'État britannique pour le Moyen-Orient, est assassiné. En 1946, Shamir est arrêté et déporté à la suite du spectaculaire attentat contre l'hôtel King David à Jérusalem. Il est envoyé en Erythrée, d'où il s'évade. En 1948, il est impliqué dans un autre assassinat qui ébranle la communauté internationale, celui du représentant des Nations Unies, le comte Folke Bernadotte. Ce sera ensuite la guerre d'indépendance et la naissance d'Israël, avec pour toile de fond la destruction de centaines de villages arabes, à laquelle participera le groupe Stern avant d'être intégré dans Tsahal, l'armée israélienne. Devenu agent du

Mossad, Shamir est élu à la Knesset dix ans après, en 1973, sur la liste du Likoud. Il va connaître une grande carrière, occupant le ministère des Affaires étrangères de 1980 à 1983, Premier ministre ensuite à deux reprises. Il fut l'homme des négociations de Madrid, dont il confessa plus tard qu'il nourrissait l'intention de les enliser pour geler le problème palestinien.

## Le péché absous

J'ai rencontré Yitzhak Shamir à diverses reprises. La première fois ce fut à l'époque de l'invasion du Liban. Il était alors ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Menahem Begin, auquel il succédera après Sabra et Chatila, massacres demeurés dans les mémoires. Bachir Gemayel assassiné, Begin mort politiquement, des accords israélo-libanais tenus nuls et non avenue par le monde arabe, le Sud Liban occupé, le Moyen-Orient était à feu et à sang.

La deuxième fois que j'ai rencontré Shamir, ce fut des années plus tard, à Tel Aviv, dans les années 1990-1995. Il n'avait plus de responsabilités, mais avait conservé la force de ses convictions et son acharnement à les défendre. Il avait contribué à organiser le retour en Israël des Juifs d'Érythrée, les Falachas, et de l'Union soviétique. Michel Poniatowski, alors au Parlement européen, participa à cette opération en toute discrétion. Lors de notre entretien, alors qu'il évoquait le « terrorisme » palestinien, je lui rappelai son propre passé. N'avait-il pas lui-même été un « terroriste » ? Il ne s'offusqua pas de la question et retourna : « On n'est pas un terroriste lorsqu'on a réussi. » La messe était dite et le péché absous... Yitzhak Shamir a reçu des funérailles nationales et Benjamin Netanyahu s'est aujourd'hui proclamé son disciple, oblieux des reproches de « mollesse » que celui-là lui avait jadis adressés. ■

Charles-Henri Brignac

EUROPE

# Désillusion chypriote

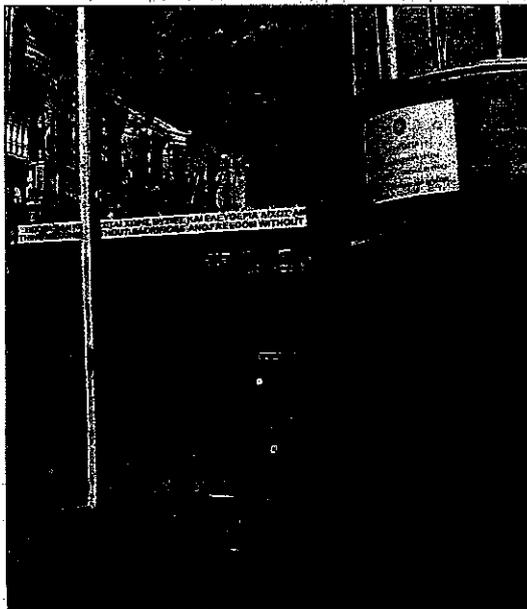
Un vent d'eurosepticisme souffle en Méditerranée. Membre de l'Union européenne depuis 2004, Chypre ne recueillerait pas les fruits escomptés de son adhésion. Au contraire, l'île en ferait les frais.

Le parlement chypriote vient de se doter d'une nouvelle formation, dominée par la droite. Sans commenter le résultat de ces élections législatives, il n'est pas inintéressant d'évoquer les débats qui ont animé la campagne qui les a précédées, un an avant la présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne, prévue pour le second semestre de 2012.

## Menace turque

Membre de l'Union depuis 2004, Chypre a adhéré dans l'espoir que cela lui procurerait la sécurité. Tandis que le Nord de l'île est occupé depuis 1974 par la Turquie, en violation des normes et des principes du droit international, un nouvel assaut militaire s'en serait trouvé moins probable. Les Chypriotes semblent mesurer aujourd'hui la fragilité de ce raisonnement et les conséquences de leur adhésion.

En effet, l'Union européenne ne dispose ni d'armée, ni de traité de défense collective permettant de protéger ses membres. Par ailleurs, la politique étrangère commune européenne peine à voir le jour, compte tenu des positions contradictoires des États membres. Ces derniers sont loin d'être unanimes sur la question chypriote. La Grande-Bretagne, qui dispose toujours de deux bases militaires dans l'île, cherche à sauvegarder ses intérêts stratégiques au détriment d'un intérêt européen commun. Tandis que la Grèce soutient timidement la communauté chypriote grecque (sa prudence est motivée par le souci d'éviter un affrontement direct avec son voisin turc), l'Allemagne ne se permet pas de frois-



Au-delà de la "ligne verte", des troupes d'occupation...

ser Ankara, d'autant que cela pourrait créer des tensions chez elle, étant donné l'importance des immigrants turcs présents sur son territoire. Seule la France, dont la diplomatie traditionnelle est legaliste et qui ne dispose pas d'intérêts directs dans le pays, élève la voix et pose comme préalable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne le retrait total de ses troupes d'occupation. Mais la perte de l'élan d'Ankara vers l'adhésion à l'UE, surtout depuis les dernières élections organisées en Turquie, rend désuète la position française.

Seule l'OTAN pourrait intervenir pour empêcher une éventuelle action militaire turque. Néanmoins, une implication de l'OTAN suppose le consensus politique de ses membres, comprenant notamment les États-Unis... et la Turquie. Aussi cette organisation pourrait-elle le risque d'un effritement interne, voire d'un conflit entre ses membres en cas de crise autour de la question chypriote. En 1974, la communauté internationale, en particulier les États-Unis, avaient fermé les yeux sur l'invasion turque de Chypre pour éviter une telle menace.

Élie Hatem

Privée de l'ombrelle sécuritaire qu'elle espérait obtenir de son adhésion à l'UE, Chypre s'est enfoncée néanmoins dans l'imbroglio juridico-social européen. Celui-ci permet la libre circulation et l'installation des ressortissants de l'Union sur le territoire chypriote. La soumission du droit interne aux dispositions européennes a conduit à l'assouplissement des conditions de séjour des étrangers, dans un pays dont le produit national brut dépasse 16 milliards d'euros pour une population de moins d'un million d'habitants (836 000 personnes). Ces conditions économiques ont poussé un grand nombre d'étrangers à émigrer vers ce pays, notamment depuis l'Est de l'Europe (Bulgarie, Pologne, Roumanie, Géorgie) mais aussi depuis l'Asie voire l'Afrique.

## Immigration

L'ouverture des frontières engagée depuis l'adhésion à l'Union européenne a provoqué une entrée massive d'immigrés, dont la progression effraie les Chypriotes qui craignent de devenir minoritaires dans leur propre pays. Les Chypriotes grecs avaient voté massivement contre la réunification de l'île en 2004, préalablement à leur adhésion à l'UE. En effet, le plan osnien qui leur avait été soumis sous l'ancien secrétaire général Kofi Annan favorisait la communauté chypriote turque. Sans revenir sur leur position exprimée lors de ce référendum, ils regrettent pour la plupart l'adhésion à l'Union. Ce processus a suscité une nouvelle situation démographique sociale et culturelle, aussi dangereuse pour leur survie que le problème qui les opposait déjà aux Chypriotes turcs. L'ensemble des Chypriotes semblent aujourd'hui menacés par cette nouvelle donne qui fait perdre aux deux communautés autochtones leur identité. Les débats politiques en ont fait état à l'occasion des dernières élections législatives, allant jusqu'à poser la question de l'opportunité du maintien de l'île dans l'Union.

## SERPENT DE MER

Depuis deux ans, la Commission européenne exige le remboursement par des producteurs de fruits et légumes de subventions versées entre 1992 et 2002. Afin de procéder au recouvrement, le gouvernement vient d'envoyer les premières demandes officielles à quelques agriculteurs. « Ne payez pas », leur a lancé Xavier Beulin, le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, le dimanche 12 juin au micro d'Europe 1. Le chef de file des représentants agricoles juge que le remboursement des 600 millions d'euros (intérêts compris) serait un coup de grâce pour certains exploitants, rapporte Euractiv.

## REMONTRANCES

La France a failli à ses obligations en négligeant la protection du grand hamster en Alsace, telle est la conclusion d'un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) rendu le jeudi 9 juin. La veille, les juges de Luxembourg s'étaient immiscés dans la politique étrangère de l'Union européenne à la Cour et annulé les actes gelant les fonds de M. Nadiya Bamba, deuxième épouse de Laurent Gbagbo, considérant que le Conseil ne les avait pas motivés de manière suffisante.

## CONCURRENCE

La nouvelle organisation du marché de l'électricité (loi NOME) entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. Elle est censée concilier l'exercice de la libre concurrence avec le monopole d'exploitation des centrales nucléaires par EDF. Dans l'espoir de résoudre cette impossible équation, le gouvernement a fixé un tarif auquel sera vendue la production nucléaire. Reste à convaincre Bruxelles qu'il constitue bien le "juste prix", au demeurant bien difficile à évaluer.

## SOUVERAINETÉ

L'institution d'un brevet européen inspire la défiance de Rome et Madrid, qui en dénoncent le régime linguistique privilégiant le français, l'anglais et l'allemand. Dans l'espoir de faire échec à sa mise en œuvre, ils ont saisi la Cour de Justice de l'Union européenne. Ce projet fait pourtant l'objet d'une "coopération renforcée" à laquelle chaque État membre est libre de participer ou non. La preuve est ainsi donnée qu'une "Europe à la carte" n'offre pas toujours la protection escomptée aux États placés en minorité.

## BELGIQUE

### Une armée flamande

L'armée belge devient-elle une armée flamande ? C'est ce que tend à démontrer un journaliste, Thierry Wagenaar, dans un livre paru ces jours-ci.

POUR ÉTAYER sa thèse, il s'appuie sur les déclarations et dénégations dévastatrices de l'ancien commandant de la base aérienne de Florennes, le colonel Luc Jannart, contre lequel l'armée a lancé une procédure disciplinaire. Les chiffres avancés méritent néanmoins réflexion. 6 370 des officiers supérieurs et 78 % des généraux sont néerlandophones. À l'état-major, lorsqu'on dénombre les postes clés, sur vingt et un officiers généraux, quinze sont néerlandophones, six francophones.



Pour presser encore davantage la gâchette, le député fédéral (FDF, Front des francophones) Damien Thierry relève - entre autres - que la caserne de Marche-en-Filament dans les Ardennes, soit en plein cœur de la Wallonie, est placée sous l'autorité d'un état-major entièrement flamand. Ce n'est pas l'armée qui fait la guerre. C'est la guerre dans l'armée... ■ Ch.-H.B.

✓ Thierry Wagenaar, *Vers une armée flamande ?*, La Muette, 130 p., 15 €.

## BATTISTI

### Une crise italo-brésilienne

Fait rarissime, la classe politique italienne de tous bords, le président Giorgio Napolitano en tête, s'est retrouvée dans une indignation collective après la décision de la Cour suprême brésilienne de refuser l'extradition du terroriste Cesare Battisti, aussitôt remis en liberté.

CELA fait maintenant une vingtaine d'années que l'Italie tente de remettre la main sur Battisti, condamné dans son pays pour sa participation à quatre crimes de sang commis en 1977 - durant les années de plomb - et dont la cavale l'a mené successivement au Mexique, en France, où il a bénéficié de la protection d'intel-



lectuels de gauche, puis au Brésil. L'Italie, qui vient de rappeler son ambassadeur à Brasilia, a l'intention de se pourvoir devant la Cour internationale de justice, un long processus. En attendant, des voix s'élèvent dans la Péninsule pour appeler au boycottage de la Coupe du monde de football, qui doit se tenir au Brésil dans trois ans. ■ G.C.M.

## Chypre: pont entre l'Union européenne et le Moyen-Orient



MM. Benjamin Maltby, secrétaire général; David Bevir, conseiller juridique; Pr Elie Hatem, membre du Barreau français; Andreas Neocleous, président de "Andreas Neocleous & Co"; Me Mary Ann Sharp, avocate de "Anwar Al Bisher & Partners"; Dr Tarek Riad, avocat du cabinet "Kosheri Rashed & Riad"; Me Tony Maalouli, du cabinet "Habib Al-Mulla & Co"; M. Elias Neocleous, avocat et partenaire de "Andreas Neocleous & Co".

CHYPRE EST PARMI LES NOUVEAUX PAYS AYANT ADHÉRÉ, OFFICIELLEMENT, À L'UNION EUROPÉENNE, LE 1ER MAI DERNIER. BIEN QUE CE PROCESSUS NE S'AVÈRE PAS TOUT À FAIT AVANTAGEUX POUR CETTE ÎLE, IL LE SERA NÉANMOINS ET, DANS UNE CERTAINE MESURE, À SES PAYS VOISINS.

Conscients de cette réalité et de leurs liens historiques et géopolitiques avec ces pays, les Chypriotes veulent profiter de leur nouveau statut et transformer leur île en un pont entre l'Europe et le Moyen-Orient. Ainsi, la principale firme juridique chypriote de Me Andreas Neocleous, considérée parmi les plus grandes du Proche et du Moyen-Orient, a été l'instigatrice d'une alliance juridique (Middle East Legal Alliance) entre les plus grands cabinets juridiques de la région, permettant un échange professionnel et culturel entre eux. Chaque pays du Moyen-Orient y est représenté par l'un de ses plus grands cabinets ouverts à l'étranger. Ce "club juridique" a été inauguré à Limassol, sous la présidence de M. Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général des Nations unies, ex-ministre des Affaires étrangères d'Égypte et ancien secrétaire général de la francophonie, également éminent juriste, ayant débuté sa carrière comme professeur de droit international aux universités du Caire et de Paris.

M. Elie Hatem, ministre plénipotentiaire, membre du Barreau français et professeur de droit à la Faculté Libre de Droit et d'Économie de Paris, l'a représenté pour la circonstance. Son discours inaugural a mis l'accent sur "la nécessité de voir le secteur privé prendre des initiatives qui complètent le rôle des États dans le développement des processus multilatéraux d'échange de cultures entre les civilisations".

M. Boutros-Ghali a profité de cette occasion pour s'exprimer sur la question chypriote en faveur de laquelle il a œuvré depuis plusieurs années, alors qu'il était secrétaire général des Nations unies: "Je souhaite tout le bien pour Chypre à l'occasion de son entrée officielle au sein de l'Union européenne et j'exprime mon souhait que cette île soit réunifiée, que son problème soit résolu d'une façon équitable dans le respect des droits de toutes les communautés chypriotes, conformément aux règles et aux principes du droit international public. Telle a été ma position à l'égard de ce problème alors que j'étais secrétaire général des Nations unies. Elle demeure la même. Mon plan de règlement de cette question, établi en 1992, propose une solution fondée sur un État fédéral chypriote bi-communautaire et laïc, avec une citoyenneté unique pour tous les Chypriotes".

L'ancien secrétaire général des Nations unies a rappelé la position stratégique de Chypre dans le bassin méditerranéen ainsi que son rôle historique au Moyen-Orient et a exprimé son vœu pour que son adhésion à l'Union européenne soit tout aussi profitable aux Chypriotes, qu'aux autres pays du Moyen-Orient.

À l'issue de cette séance inaugurale, un premier comité exécutif a été constitué, comme suit: Me Andreas Neocleous, président du cabinet chypriote "Andreas Neocleous & Co"; Dr Tarek Riad, avocat au Barreau du Caire, du cabinet Kosheri Rashed & Riad (Égypte); Me Mary Ann Sharp, du cabinet Anwar Al-Bisher & Partners (Koweït); Me Tony Maalouli, du cabinet Habib Al-Mulla & Co (Dubai, Emirats arabes unis); Secrétaire général: Me Benjamin Maltby du cabinet Neocleous & Co. ■

## Le brevet libanais...

C'EST ÉTRANGE, COMME NOUS NOUS ACCROCHONS AUX "CLERIES" ET NOUS NOUS Y ATTACHONS CORPS ET ÂME. QU'EST-CE QUE LE BREVET LIBANAIS? PLUS NORMAL POUR UN PEUPLE QUI POSSEDE UNE HISTOIRE ANCIENNE DE PLUSIEURS MILLIERS D'ANNÉES? UNE HISTOIRE DE LAQUELLE NOUS SOMMES FIERS ET DONT NOUS NOUS VANTONS, BIEN QU'ELLE SOIT TOUJOURS RELUISANTE! POUR NOUS, LE PASSÉ EST DONC PRÉSENT ET NOUS Y TENONS.

Parmi les "choses" du passé, en plus du service militaire, le "brevet" pour nos jeunes, même s'il n'existe pratiquement dans les pays qui se veulent civilisés, il y a un examen (le "brevet") auquel nous tenons comme à la prunelle de nos yeux, et qu'il soit d'une inutilité parfaite! Cet examen n'est autre que le brevet qui plonge nos enfants dans un stress incomparable qu'ils en sentent l'approche.

Pourquoi y tenons-nous tellement, alors qu'il a été inventé partout ailleurs? Mystère! Certains expliquent que c'est une manière de roder les jeunes aux épreuves du baccalauréat, mais vraiment? Or, les trois années qui s'écoulent entre le passage du brevet et celui du Bac, suffisent amplement à leur faire oublier ce qui est une épreuve officielle! D'autres avancent que le brevet sert à ceux qui ont l'intention de se diriger vers des études techniques. Théorie non convaincante, mais à prendre en considération d'une certaine manière. Alors dans ce cas, pourquoi ceux qui veulent poursuivre des études académiques y sont-ils soumis eux aussi? A quoi leur sert le brevet? Qu'en feront-ils, à part mettre dans un cadre et accrocher sur un mur, ce bout de papier qui, de surcroît, est loin d'être utile? Il y a quelques décennies, lorsque j'étais encore à l'école, le brevet libanais était facultatif; le passait qui en avait le besoin ou envie. Aujourd'hui, alors que nous sommes à l'ère de la "mis à jour", encore plus, puisque nous avons inauguré un nouveau millénaire, au lieu de suivre l'évolution du monde, nous préférons faire marche arrière! Et qu'on dise pas que cela est normal! D'ailleurs, rien de ce que nous faisons, nous Libanais, n'est normal, quel que soit le contexte dans lequel nous œuvrons!

Ce diplôme est donc inutile pour la plus grande partie de nos élèves. Le comble est qu'il ne suffit pas à un étudiant d'obtenir le brevet pour aller de l'avant et passer de classe! Les établissements scolaires privés, n'y accordent aucune importance, car pour eux, qui les concerne, c'est réussir à leur propre examen qu'il faut considérer comme critère valable pour le passage de classe. Par conséquent, un élève qui obtient son brevet et échoue à ses examens scolaires, est gentiment remercié et prié de se présenter à un autre établissement ou poursuivre ses études ailleurs. Parallèlement, s'il réussit à l'école et échoue au brevet, il ne passe pas en classe supérieure et doit refaire sa troisième litanie pendant quelques jours dans un autre établissement!

Que de complications pour un diplôme d'études complémentaires qui ne sert pas à grand chose! Que feront donc ceux qui se destinent aux études techniques? Eh! bien, ils n'ont qu'à passer le brevet!!! Et qu'on laisse les autres tranquilles! Ne nous laisse grimper les échelons sereinement jusqu'au bout! Nous n'arrêtons pas d'entendre parler de démocratie, de démocratie dans les pays où tout ressemble plutôt à de la dictature! On est obligé de faire ceci, on n'a pas le droit de faire cela... Et ça devient désobéissants! Chez nous, la démocratie c'est ainsi qu'on ne comprend: on nous propose des options, mais on ne nous permet pas de retenir que celle qui a été choisie pour nous... Le mot "rigueur" est de rigueur, alors que celui de "facultatif" n'est tout simplement pas dans notre langage!

NAY LAHOUD ME

# La question chypriote : un obstacle européen à la Turquie ?

À l'heure où le débat autour des négociations avec la Turquie en vue de son adhésion à l'Union européenne s'ouvre, il n'est pas inintéressant de rappeler les enjeux de la question chypriote qui perdure, malgré l'adhésion de Chypre à l'Union européenne en mai 2004.

TROISIÈME grande île de la Méditerranée après la Sicile et la Sardaigne, Chypre a fait l'objet de maintes occupations, depuis l'Antiquité. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elle est passée aux mains des Ottomans. Ces derniers chassèrent du pays les Catholiques et renforcèrent la position des Orthodoxes en conférant à leur Archevêque autocéphale le titre d'« ethnarque » (chef d'ethnie). Ils y implantèrent des Turcs venus d'Asie mineure qui s'ajoutèrent aux familles des soldats turcs qui avaient combattu à Chypre. Une grande partie des Catholiques et des Maronites (Catholiques orientaux) se convertirent aussi à l'Islam pour fuir la persécution orthodoxe. Dès lors, deux communautés majoritaires se sont dessinées dans l'île : la grecque orthodoxe et la turque.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Britanniques s'employèrent à établir les institutions politiques de Chypre, en se fondant sur sa composition bi-communautaire. La République chypriote est alors proclamée, en 1960, avec à sa tête, Monseigneur Makarios, Président de la République (grec chypriote) et Monsieur Kutchuk (turc sunnite), Vice-Président. Trois ans plus

tard, des heurts opposeront les deux communautés entraînant une intervention des Nations Unies, comme force d'interposition. Le gouvernement chypriote est boycotté par les Turcs chypriotes mais demeure reconnu par la communauté internationale.

## L'occupation turque

En 1974, à l'issue d'une tentative de coup d'État perpétrée à l'encontre de Monseigneur Makarios par une organisation liée au régime des Colonels grecs, la Turquie mettra en application les dispositions d'un traité annexé à la constitution chypriote, lui permettant d'intervenir pour établir le *statu quo*. Le coup d'État échoue et Monseigneur Makarios reprend le pouvoir mais la Turquie refuse de quitter le territoire chypriote qui sera divisé en deux parties : le nord, occupé par la Turquie et abritant les Turcs chypriotes, le sud abritant les Grecs chypriotes. La communauté internationale, y compris les Nations Unies, condamne la présence turque dans le nord, la considérant comme une occupation *manu militari*. En 1983, un régime inféodé à la Turquie autoproclame le nord

occupé « République Turque du Nord de Chypre » (R.T.N.C.). Cette entité n'est reconnue que par la Turquie dont la présence militaire est condamnée par les instances internationales qui ne reconnaissent que la République chypriote de 1960, pourtant boycottée par les Turcs chypriotes depuis 1963.

Les négociations interchypriotes entamées depuis 1974 n'ont pas réussi à régler cette question. De même, les démarches internationales ont toujours échoué à trouver une issue à cette crise. Durant la guerre froide, les États-Unis soutenaient ouvertement les Turcs chypriotes et la Turquie, tout en maintenant un équilibre des forces entre la Grèce et la Turquie, en évitant un conflit entre ces deux pays, tous deux membres de l'OTAN. Mais à la fin de la guerre froide, les enjeux ne sont plus les mêmes. Pourtant, les États-Unis continuent à soutenir la Turquie qui constitue à leurs yeux un facteur d'équilibre indispensable à la fois dans les Balkans et dans les autres pays musulmans de l'ex-Union soviétique, qui faisaient autrefois partie de l'Empire ottoman. Paradoxalement, les Américains maintiennent aussi de bonnes relations avec la Grèce qu'ils considèrent comme un facteur indispensable de déstabilisation mais aussi d'équilibre pour les Balkans, grâce à son implication dans les conflits de cette région (en Albanie, en Bosnie, en Macédoine, en Bulgarie...), où elle cherche une place de « leadership » sur ces pays orthodoxes.

## L'eupéanisation de Chypre

Aujourd'hui, nous assistons toujours à une course américano-européenne relative à cette question. Tandis que les Américains



de certains observateurs que les Chypriotes semblent s'être entendus à ne pas s'entendre...

Ainsi donc, moins de huit mois après leur entrée dans l'Union, les Chypriotes s'interrogent sur l'intérêt de ce processus qui s'est d'ailleurs déroulé sans donner lieu à un débat préalable sérieux, à l'instar de l'actuel débat sur les négociations entre l'Union et la Turquie. L'élargissement de l'Union s'est effectué à l'issue d'un examen plutôt administratif que stratégique des dossiers des nouveaux pays adhérents.

Le principal argument qui animait les Chypriotes européens était de nature sécuritaire, au détriment des désavantages économiques que ce processus engendre : contraintes législatives, hausse des prix et du taux de la TVA à l'issue de son adoption, inflation et, par conséquent, baisse du tourisme qui constitue le principal revenu du pays. Mais cet argument sécuritaire ne peut prospérer : l'Union européenne ne dispose pas d'accords militaires à l'instar de l'OTAN pour assurer la sécurité de l'île et éviter une éventuelle nouvelle offensive turque.

L'adhésion de Chypre à l'Union et la possibilité d'intégration de la zone turque chypriote à cette dernière, à l'issue d'un règlement de la question de ce pays, donneront un argument aux Turcs pour appuyer leurs démarches à Bruxelles. Ainsi, la position géographique de Chypre à l'est de la méditerranée, aux confins du Proche-Orient, pourra être soulevée par la Turquie dont la plus grande partie de son territoire appartient au continent asiatique, pour justifier le fait que les paramètres géographiques sont peu importants voire inopérants en ce qui concerne le processus d'adhésion à l'Union européenne. La porte sera ainsi ouverte à d'autres pays pour présenter leur candidature pour une adhésion à l'Union, en particulier à Israël qui bénéficiera de l'appui des Américains et de leurs satellites européens pour infiltrer l'Europe.

C'est la raison pour laquelle la vigilance est de vigueur pour éviter l'entrée du loup dans la bergerie !

Elie HATEM

Auteur de « *La question chypriote : approche et perspectives juridiques* », éd. Septentrion, 1999.

*Vue du ciel de Chypre et de la Turquie. Quand la géographie semble donner raison à la politique.*

placent Chypre au Proche-Orient et cherchent à trouver une solution à son problème en prenant en considération les aspects stratégiques et géopolitiques résumés dans les développements précédents, les Grecs chypriotes ont fait un grand pas au sein de l'Union européenne et espèrent voir un règlement de leur différend au sein de cette institution. C'est la raison pour laquelle la diplomatie grecque et grecque-chypriote a multiplié ses efforts en vue de l'adhésion définitive de Chypre à l'Union qui a eu lieu en mai 2004.

Pour leur part, les Turcs chypriotes ont mis en cause ce processus d'adhésion, dans un premier temps, en invoquant l'illégitimité du gouvernement chypriote qui est le seul interlocuteur de l'Union, alors qu'il est boycotté par eux depuis 1963. Mais, très vite, la position turque chypriote changera. Bon nombre parmi eux espéraient que la réunification de l'île permettant l'adhésion de sa totalité à l'Union leur serait bénéfique (en fait, le processus d'adhésion a exclu la RTNC ; seule la République de Chypre internationalement reconnue et dirigée par les Grecs chypriotes a donc adhéré, en mai

dernier, à l'Union européenne). Mais, un mois avant cette adhésion, un référendum organisé à l'issue d'un projet de règlement de la question chypriote par les Nations unies, présenté par l'actuel Secrétaire général Kofi Anan, a révélé l'impossibilité de la réunification de l'île. Les Grecs chypriotes ont en effet voté massivement « Non » à ce projet tandis qu'une majorité pour le « Oui » s'est fait entendre chez les Turcs chypriotes.

## La chyprianisation de l'union

En réalité, la division de ce pays et l'adhésion d'une partie (le sud qui est dirigé par le gouvernement internationalement reconnu) à l'Union sont avantageux à l'ensemble de Chypre : les activités off shore effectuées dans la zone de non-droit, dans la RTNC, procureront des revenus qui ne peuvent pas être obtenus sous le regard des instances européennes. L'ouverture des frontières et la libre circulation entre la zone occupée et le sud facilitent le flux de capitaux. Cela justifierait la constatation

d de n'est pré- s ins- nais- 960, chy-

enta- ssi à les jours crise. -Unis chy- nant et la ces OTAN. jeux , les que teur s les sul- fai- otto- :ains lions e un ation ans, s de , en elle sur

une re à ains

**LE PEN**

■ À la suite de notre article publié dans notre numéro du 20/1/2005, Jean-Marie Le Pen nous prie de préciser :

« Les propos rapportés par *Rivarol* sur la collaboration n'étaient pas exhaustifs et ne constituaient pas une analyse historique complète de la situation de ce temps.

Je pense qu'il n'était pas nécessaire de préciser que c'est la présence du maréchal Pétain qui avait servi de bouclier à la France et lui avait permis de connaître un sort moins défavorable de la part de l'occupant militaire que les pays comme la Pologne, la Belgique ou la Hollande qui eux, vécurent sous les gaulois.

Jean-Marie LE PEN

Cela allait sans dire mais, suivant la phrase célèbre, cela va encore mieux en le disant.

A.F.

**LA SAINT-PATRICK À BERCY**

■ *Écho parisien du Festival intercaltique de Lorient, la Saint-Patrick sera dignement fêtée les 16 et 17 mars prochain au Palais Omnisports de Paris-Bercy par les Bretons de Paris. Pour le metteur en scène de ce spectacle de trois heures, Jean-Pierre Pichard, ces soirées participent du sauvetage des cultures menacées par la mondialisation : « Notre avenir culturel sera dans la diversité et non dans l'uniformité ». Au programme : les chanteurs Gilles Servat et Denez Prigent, le pianiste Didier Squiban...*

Prix des places : 30 à 78 euros. Circuit de location habituel.

P.L.

**POLITIQUEMENT INCORRECT**

■ Jean-Michel Thénard, éditorialiste de *Libération*, écrit le 18 janvier à propos de la présentation à Toulouse du plus gros avion civil du monde, l'A380 : « Quand les Européens hésitent à se doter d'une Constitution, le volontarisme d'Airbus vient à point réaffirmer qu'il n'est de salut hors l'Union et que ce qui vaut dans l'industrie ne vaut pas moins en politique ». Une comparaison malhonnête. L'A380 est le produit de la coopération pour un projet précis entre quatre États souverains et non celui de l'Union européenne. Il ne saurait être embauché pour le "oui" au référendum.

■ Dans un débat avec Ernest-Antoine Seillière, patron du MEDEF, le 22 janvier, François Hollande a soutenu que, pour remédier à ce qu'il considère comme la crise de l'État-nation, il fallait une « logique de coopération entre les États ». Un gros mensonge. Ce que propose en fait Hollande, c'est l'effacement des États au sein du projet de constitution européenne.

■ Invité le 23 janvier de l'émission télévisée de Michel Drucker *Vivement Dimanche*, Jean-Pierre Raffarin s'est défendu d'ambitionner un destin national ; en revanche, il se verrait bien un destin européen en profitant des « champs nouveaux » offerts par la Constitution européenne. Pour contrarier ses ambitions, un seul moyen : voter "non" au référendum.

J.C.

**La Turquie, Chypre et l'Europe**

Fraîchement membre de l'Union européenne depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004, Chypre s'opposera-t-elle au processus de négociations entre l'Union et la Turquie qui ne reconnaît plus la République de Chypre depuis des décennies ?

**Moins de huit mois après leur entrée dans l'Union européenne, les Chypriotes s'interrogent sur l'intérêt de ce processus.**

Ancienne colonie anglaise, Chypre a accédé à l'indépendance en 1960 sous un régime républicain présidentiel et avec une constitution à caractère communautaire : le président de la République appartenant à la communauté grecque chypriote et le vice-président à la communauté turque chypriote. Deux traités complètent la constitution et forment avec elle « un bloc constitutionnel » : le traité d'alliance et le traité de garantie.

En vertu de ce dernier, trois puissances sont appelées à garantir le *statu quo* communautaire ainsi que la stabilité institutionnelle : la Grande Bretagne (ancienne puissance colonisatrice), la Grèce et la Turquie. En 1963, un projet d'amendement constitutionnel proposé par Mgr Makarios, président de la République et archevêque de l'Église

autocéphale orthodoxe de Chypre, entraîne des troubles communautaires et le boycott des institutions par les Turcs chypriotes.

Onze ans plus tard, en juillet 1974, une tentative de coup d'État perpétrée contre Mgr Makarios par des partisans chypriotes du régime des Colonels grecs, a failli mettre en cause la République et inféoder l'île à la Grèce (la réalisation de l'ENOSIS : la Grande Grèce). La Turquie intervient alors militairement, en se prévalant des dispositions de l'article IV du traité de garantie qui permet aux puissances garantes d'intervenir dès que le *statu quo* communautaire est en danger. Cette intervention fera échouer le coup d'État mais aussi le régime des colonels en Grèce. Elle permettra aussi à Mgr Makarios de regagner le pouvoir.

Mais, un mois plus tard, en août 1974, au lieu de se retirer du pays qui a retrouvé sa stabilité institutionnelle, la Turquie lance une deuxième offensive militaire. Elle occupe le nord de l'île et provoque l'exode des chrétiens chypriotes (orthodoxes et catholiques) vers le sud. Les Turcs chypriotes, craignant des représailles, quittent pour la plupart le sud pour aller s'installer dans la région occupée par l'armée turque.

**L'impossible réunification**

En 1983, un régime inféodé à la Turquie autoproclame le nord occupé « République Turque du Nord de Chypre » (R.T.N.C.). Cette entité n'est reconnue que par la Turquie dont la présence militaire est condamnée par les instances internationales qui ne reconnaissent que la République chypriote de 1960, pourtant boycottée par les Turcs chypriotes depuis 1963. De ce fait, le processus d'adhésion de Chypre à l'Union européenne a exclu la RTNC. Seule la République de Chypre internationalement reconnue et dirigée par les Grecs chypriotes a donc adhéré, en mai dernier, à l'Union. Mais, un mois avant cette adhésion, un référendum organisé à l'issue d'un projet de règlement de la question chypriote par les Nations unies, présenté par l'actuel secrétaire général Kofi Annan, a révélé l'impossibilité de la réunification de l'île. Les Grecs chypriotes ont en effet voté massivement "Non" à ce projet tandis qu'une majorité pour le "Oui" s'est fait entendre chez les Turcs chypriotes. Bon nombre de ces derniers espéraient que la réunification de l'île permettant l'adhé-

sion de la totalité de Chypre à l'Union européenne leur serait bénéfique.

Mais, en réalité, la division de ce pays et l'adhésion d'une partie (le sud qui est dirigé par le gouvernement internationalement reconnu) à l'Union sont avantageux à l'ensemble du pays : les activités *off shore* effectuées dans la zone de non-droit, dans la RTNC, procureront des revenus qui ne peuvent pas être obtenus sous le regard des instances européennes. L'ouverture des frontières et la libre circulation entre la zone occupée et le sud facilitent le flux de capitaux. Cela justifierait la constatation de certains observateurs que les Chypriotes semblent s'être entendus à ne pas s'entendre...

Ainsi donc, moins de huit mois après leur entrée dans

**L'Union européenne en cause**

L'adhésion de Chypre à l'Union et la possibilité d'intégration de la zone turque chypriote à cette dernière, à l'issue d'un règlement de la question de ce pays, donneront un argument aux Turcs pour appuyer leurs démarches à Bruxelles. En outre, la position géographique de Chypre à l'est de la Méditerranée, aux confins du Proche-Orient, pourra être soulevée par la Turquie dont la plus grande partie de son territoire appartient au continent asiatique. Mais si les paramètres géographiques sont écartés ou demeurent ambigus, cela n'empêchera pas d'autres pays de présenter leur candidature pour une adhésion à l'Union



Élie Hatem avec le président Cleridès au palais de Nicosie

l'Union, les Chypriotes s'interrogent sur l'intérêt de ce processus qui s'est d'ailleurs déroulé sans donner lieu à un débat préalable, sérieux, à l'instar de l'actuel débat sur les négociations entre l'Union et la Turquie. L'élargissement de l'Union s'est effectué à l'issue d'un examen plutôt administratif que stratégique des dossiers des nouveaux pays adhérents.

Le principal argument qui animait les Chypriotes européens était de nature sécuritaire, au détriment des désavantages économiques que ce processus engendre : contraintes législatives, hausse des prix et du taux de la TVA à l'issue de son adoption, inflation et, par conséquent, baisse du tourisme qui constitue le principal revenu du pays. Mais cet argument sécuritaire ne peut prospérer : l'Union européenne ne dispose pas d'accords militaires à l'instar de l'OTAN pour assurer la sécurité de l'île et éviter une éventuelle nouvelle offensive turque.

européenne, à l'instar de la Syrie, du Liban voire Israël qui maintient de très bonnes relations avec Ankara.

Il est donc évident que l'avenir de l'Union européenne est mis en cause. Sa transformation fédérale par l'adoption d'une constitution européenne sonnera le glas de l'Occident. La question chypriote paraît ainsi fondamentale dans le débat actuel sur la Turquie. La France, qui a un passé à Chypre depuis les Croisades (les Lusignan ont gouverné cette île aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) est appelée à soutenir les Chypriotes et à œuvrer pour la libération de leur territoire de l'armée d'occupation turque. Comment l'Union peut-elle négocier avec un pays qui occupe *manu militari* l'un de ses pays membres ?

\* Auteur de *La question chypriote : approche et perspectives juridiques*. Éd. Septentrion, 1999.

# CHYPRE. Vers l'adhésion

► Divisée entre communautés grecque et turque, Chypre est l'objet d'un chassé-croisé des diplomates d'Athènes, d'Ankara avec en toile de fond, les jeux des alliances de l'Otan et l'adhésion à l'Union européenne

PAR :  
M<sup>e</sup> ELIE HATEM

Docteur d'Etat,  
avocat international  
et professeur  
à l'Université de Boston

**A**U MOMENT OÙ LES NÉGOCIATIONS SUR L'ADHÉSION de Chypre à l'Union européenne avancent, il faut rappeler la nature et les enjeux du problème chypriote qui perdure depuis 1963, c'est-à-dire à peine trois ans après la création de la République chypriote.

En effet, lors de sa récente visite officielle à Chypre, en sa qualité de député européen et de membre de la commission des Affaires étrangères du Parlement européen, Jean-Charles Marchiani a révélé aux autorités chypriotes que l'adhésion définitive de leur pays à l'Union est devenue quasi-acquise, Chypre étant placée en second rang parmi les Etats candidats. Et pourtant, l'île demeure, jusqu'à la rédaction de cet article, divisée en deux parties, depuis 1974.

Troisième grande île de la Méditerranée, Chypre fit l'objet, depuis l'Antiquité, de nombreuses occupations : mycénienne, assyrienne, ptolémienne, romaine, byzantine, arabe, franque et vénitienne jusqu'à son passage aux mains des Ottomans au xvi<sup>e</sup> siècle. Ces derniers chassèrent du pays les Catholiques et renforcèrent la position des Orthodoxes en conférant à leur Archevêque autocéphale le titre d' "ethnarque" (chef d'ethnie, compte tenu de la nature du gouvernement des ethnies — les "millets" — par l'Empire Ottoman). Ils y implantèrent des Turcs venus d'Asie mineure qui s'ajoutèrent aux familles des soldats ottomans. Une grande partie des Catholiques et des Maronites (Catholiques orientaux) se convertirent aussi à l'Islam pour fuir les persécutions orthodoxes. On assista alors à l'apparition des "Linonpambakis", une nouvelle communauté de chrétiens qui adoptaient des noms musulmans ou turcs mais qui pratiquaient en cachette leur foi chrétienne et se faisaient baptiser. Avec le temps, cette communauté a fusionné avec les Turcs.

Lors de la passation de Chypre aux Britanniques, à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, ces derniers se sont employés à établir les institutions politiques de ce pays, en se fondant sur sa composition bi-communautaire. La République chypriote est alors proclamée, en 1960, avec à sa tête, Mon-

seigneur Makarios comme Président de la République et Monsieur Kutchuk comme Vice-Président, le premier étant également Archevêque orthodoxe de l'île, le second appartenant à la communauté turque chypriote. Trois ans plus tard, des heurts opposeront les deux communautés entraînant une intervention des Nations Unies, comme force d'interposition. Le gouvernement chypriote est boycotté par les Turcs chypriotes mais demeure reconnu par la communauté internationale.

## L'occupation turque

En 1974, à l'issue d'une tentative de coup d'Etat perpétrée contre Monseigneur Makarios par une organisation d'extrême droite liée au régime des Colonels grecs réclamant l'Enosis, c'est à dire le rattachement de Chypre à la Grèce, la Turquie met en application un traité annexé à la constitution chypriote, lui permettant d'intervenir pour rétablir le statu quo. Le coup d'Etat échoue et Monseigneur Makarios reprend le pouvoir mais la Turquie refuse de quitter le territoire chypriote qui sera divisé en deux parties : le nord, occupé par la Turquie et abritant les Turcs chypriotes, le sud abritant les Grecs chypriotes. La communauté internationale, y compris les Nations Unies, condamne la présence turque dans le nord, la considérant comme une occupation manu militari. En 1983, les Turcs chypriotes proclament unilatéralement la création de la République Turque du Nord de Chypre qui n'est, jusqu'à ce jour, reconnue que par Ankara. La communauté internationale ne reconnaît elle, que le gouvernement composé uniquement de Grecs chypriotes, depuis son boycott par les Turcs chypriotes en 1963.

Les négociations interchypriotes entamées depuis 1974 n'ont pas réussi à régler cette question. Pourtant, le 12 février 1977, Monseigneur Makarios et Raouf Denktash se sont entendus sur un règlement fondé sur une forme fédérale bi-communautaire de l'Etat. Ce cadre de solution a été mis en cause par la proclamation de la RTNC, en 1983, et par la dernière attitude de Raouf Denktash qui prône désormais une

## Si vis pacem,

► Le gouvernement grec chypriote s'est engagé à ratifier, avec l'accord de l'Etat-major de la Garde nationale la Convention sur l'interdiction des mines anti-personnelles. Une partie des mines de la ligne de séparation de 180 km avec la partie turque de l'île sera donc enlevée. D'autre part, le gouvernement a protesté auprès de l'ONU, par l'intermédiaire de son ambassadeur George Kasoulides contre les violations répétées de l'espace aérien par l'armée de l'Air turque qui se sont succédé d'octobre à décembre dernier.

# à l'Union européenne

solution confédérale. Les démarches internationales ont toujours échoué à trouver une issue à cette crise. Durant la guerre froide, les Etats-Unis soutenaient ouvertement les Turcs chypriotes et la Turquie, et considéraient M. Makarios comme un dangereux communiste. Cependant, Washington maintenait un équilibre des forces entre la Grèce et la Turquie, en évitant un conflit entre ces deux pays, tous deux membres de l'Otan.

A la fin de la guerre froide, les enjeux ne sont plus les mêmes mais pourtant les Etats-Unis continuent à soutenir la Turquie qui constitue à leurs yeux un facteur d'équilibre indispensable à la fois dans les Balkans et dans les autres pays musulmans de l'ex-Union soviétique qui faisaient autrefois partie de l'Empire ottoman.

Paradoxalement, les Américains maintiennent aussi de bonnes relations avec Athènes qu'ils considèrent comme un facteur indispensable de déstabilisation mais aussi d'équilibre pour les Balkans, grâce à son implication dans les conflits de cette région (en Albanie, en Bosnie, en Macédoine, en Bulgarie), où elle cherche une place de leadership sur ces pays orthodoxes. Il faut cependant noter que les relations sur la question terroriste restent un point de frictions entre les deux gouvernements. A l'approche des jeux olympiques de 2004, Washington réclame le démantèlement du groupe du "17 novembre" qui depuis sa création a commis de nombreux assassinats parmi lesquels celui d'un agent de la CIA et plus récemment de l'attaché militaire britannique à l'Ambassade d'Athènes.

## para bellum

La Turquie souhaite acheter deux frégates de la classe "Perry" aux Etats-Unis pour un coût de 110 millions de dollars. Le Pentagone a notifié au Congrès son intention d'accéder à la demande d'Ankara. La vente inclut des systèmes de guidage de missiles ainsi que des radars 50 SM-1. La Turquie a déjà acquis 7 frégates de ce type auprès de son allié américain.

## Guerre d'influence entre Washington et Bruxelles

**N**OUS ASSISTONS AINSI À UNE COURSE AMÉRICANO-européenne relative à cette question. Tandis que les Américains placent Chypre au Proche-Orient et cherchent à trouver une solution à son problème en prenant en considération les aspects stratégiques et géopolitiques résumés dans les développements précédents, les Grecs chypriotes ont fait un grand pas vers l'Union européenne et espèrent voir un règlement de leur différend au sein de cette institution. C'est pour cela que les diplomates grecque et grecque-chypriote ont multiplié leurs efforts en vue de l'adhésion définitive de Chypre à l'Union.

Pour leur part, les Turcs chypriotes mettent en cause ce processus d'adhésion en invoquant l'illégitimité du gouvernement chypriote qui est le seul interlocuteur de l'Union, alors qu'il est boycotté par eux depuis 1963. Dans une récente déclaration, Raouf Denktash, dirigeant de la communauté turque chypriote et Président de la RTNC, a menacé de recourir à un processus d'intégration totale de la RTNC à la Turquie si la voix de sa communauté ne se fait pas entendre, à l'instar de celle des Grecs chypriotes, par les instances européennes. Mais il semblerait, selon certaines sources, que la Turquie qui envisage des négociations avec l'Union ait demandé à Denktash de faire preuve de modération, en particulier depuis la dernière

déclaration de Jean-Charles Marchiani lors de son entretien avec Christophias, Président du Parlement chypriote et du Parti communiste chypriote (AKEL), en visite à Chypre, le député européen a mis en garde la Turquie contre une éventuelle annexion de la RTNC : "une telle démarche constitue un casus belli entre la Turquie et l'Union et interrompt immédiatement les négociations avec ce pays". Toutes ces attitudes ont conduit les deux dirigeants des communautés chypriotes, Glafcos Clerides et Raouf Denktash, respectivement Présidents de la République chypriote et de la République turque du Nord de Chypre à se rencontrer à partir de la semaine dernière à Nicosie pour reprendre les négociations sous l'égide de l'envoyé spécial de l'ONU et parvenir à un règlement définitif interne, au profit de l'ensemble des Chypriotes.

### L'adhésion de la Turquie à l'UE

Ces négociations, bien qu'elles ne soient pas un préalable indispensable à l'adhésion définitive de Chypre à l'Union qui est presque acquise de toute évidence, calmeront les esprits de ceux qui craignent la transposition d'un nouveau conflit au sein de l'Union, à l'instar de celui opposant l'Irlande à la Grande-Bretagne. Les observateurs sont aujourd'hui assez optimistes au sujet de l'évolution de ce pro-

cessus de règlement interne dont le cadre interviendrait dans les prochains mois, en début d'été. Néanmoins, il existe, au sein des instances européennes notamment au sein du Parlement européen un "lobby" qui s'oppose à l'éventualité d'adhésion de la Turquie à l'Union. Cette attitude est motivée par la poussée actuelle islamiste grandissante qui atteint bon nombre de pays dont la population est majoritairement musulmane. Il est donc certain que l'adhésion de la Turquie à l'Union constitue une menace à la stabilité interne de cette dernière. Ces craintes sont partagées chez certains parlementaires européens français, anglais mais aussi des catholiques allemands. Pour cette raison et compte tenu de l'échéance d'adhésion définitive de l'île d'Aphrodite à l'Europe, prévue en fin 2004, on espère que ce processus ne soit pas nécessairement précédé d'un règlement interne du problème chypriote. Cependant, les Grecs-chypriotes s'empressent de régler leurs différends en profitant de ces paramètres et en particulier de l'actuelle modération d'Ankara, avant même leur adhésion totale à l'Union. Il est évident que cette démarche aura des répercussions positives non seulement pour Chypre mais aussi pour la Turquie qui en profitera pour faire preuve de bonne foi et pour accélérer, par conséquent, sa marche vers l'Union.

**L'installation de missiles S-300 par les Chypriotes orthodoxes menace la stabilité de Chypre et celle de la région.**

# CHYPRE, POUDRIÈRE DE LA MÉDITERRANÉE

Après un été très chaud en température (42° C en moyenne), l'île de Chypre s'attend à un automne chaud politiquement voire militairement. L'installation, dans le sud, de missiles S-300 de fabrication russe, achetés par les Chypriotes orthodoxes, risque d'attiser le feu dans cette île et d'entraîner les pays de l'est de la Méditerranée dans un conflit militaire. En effet, la question chypriote met en jeu non seulement les deux communautés grecque-orthodoxe et turque chypriotes, mais aussi la Grèce et la Turquie, supposées protéger ces communautés et garantir la stabilité de la République, instaurée en 1960 par les Britanniques. Ces derniers administraient Chypre depuis 1878 date à laquelle l'Empire ottoman la leur céda. Plus tard, lors de la Première Guerre mondiale, Chypre fut annexée définitivement au royaume anglais. En 1959, la Grande-Bretagne lui accorda l'indépendance. Une constitution voit alors le jour à laquelle sont annexés deux traités : le premier dit *Traité de garantie* permet à la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie d'intervenir dans l'île si le *statu quo* est mis en cause. Le second, dit *Traité d'alliance*, permet à la Grèce et à la Turquie de fournir des contingents militaires à Chypre.

makarios a présenté un projet d'amendements constitutionnels, ensuite celles des États-Unis mais aussi de l'Union européenne qui a admis l'adhésion de Chypre, lors du dernier sommet du Conseil européen qui s'est tenu au Luxembourg, les 12 et 13 décembre 1997.

La démarche des Orthodoxes chypriotes, en s'appropriant des missiles russes S-300, plus puissants que les missiles américains *Patriots*, pouvant atteindre les avions à très longue distance, menace l'équilibre des forces dans la

grecs-orthodoxes ont toujours manifesté de la sympathie pour la Russie (ou pour l'Union soviétique autrefois) car il considèrent Moscou comme la capitale de l'orthodoxie politique. Depuis les bouleversements des pays de l'Est, Chypre a vu une entrée massive de Russes et de Serbes qui ont investi dans ce pays et installé des sociétés *off shores*. Bien que ce flux ait eu des conséquences bénéfiques économiquement et financièrement pour l'île, l'origine des fonds drainés dans ce pays reste douteuse, très probablement mafieuse. En outre, les Serbes auraient utilisé ces sociétés *off shores* chypriotes pour s'approprier des armes et des munitions.



## Le rôle de la France

Les Chypriotes turcs haussent le ton, d'une part, à l'occasion de l'admission de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne car ils se considèrent exclus de ce processus entamé par le gouvernement chypriote internationalement reconnu, qui n'est composé que de Chypriotes orthodoxes, depuis 1963. Ils menacent d'entamer un processus d'intégration définitive de leur zone à la Turquie. D'autre part, l'établissement d'une base militaire grecque à Paphos et l'achat de missiles russes S-300 par les Orthodoxes, les a conduits à s'approprier six avions turcs F-16, le 19 juin dernier. Par ailleurs, la Turquie a mis en application le traité de coopération militaire qu'elle avait signé avec Israël. Ce dernier procède à l'entraînement des soldats turcs dans le nord de Chypre. Il livrera bientôt des missiles ARO à la Turquie. De sources bien informées, nous apprenons que les Israéliens ont survolé, avec l'armée turque, le sud de Chypre pour repérer les endroits où seront installés les missiles S-300, notamment la base militaire de Paphos.

Il s'avère donc que cette affaire des missiles menace la stabilité de Chypre et celle de la région. Israël craint ce déséquilibre des forces et ne permettra pas l'installation d'armes puissantes dans un pays limitrophe. Les pays arabes de la région critiquent l'alliance israélo-

turque et prennent position en faveur de la Grèce et des Chypriotes orthodoxes. Les démarches américaines s'intensifient pour apaiser la tension en faisant pression aussi bien sur les Chypriotes orthodoxes que sur les Chypriotes turcs et la Turquie. Ils promettent à ces derniers la renonciation à l'installation des missiles S-300 par les Orthodoxes en contrepartie d'un retrait des soldats turcs du nord de Chypre et d'un règlement global et définitif de la question chypriote. La réussite de l'initiative américaine risquerait de retirer Chypre du giron de l'Union européenne. En effet, depuis quelques années la diplomatie américaine se heurte à celle de l'Union dans l'affaire chypriote. Les Américains ne sont pas en faveur de l'adhésion de Chypre à l'Union et préfèrent voir le problème chypriote réglé sous leurs auspices.

On peut néanmoins espérer un dénouement heureux de cette affaire si la France intervient par les voies diplomatiques pour la régler. En effet, notre pays a un passé historique à Chypre, depuis les Lusignan. Nous jouissons également de la sympathie des différentes parties impliquées dans ce conflit : aussi bien de la Turquie que de la Grèce et des deux communautés chypriotes. En outre, notre attitude demeure la plus logique et objective : nous préférons voir le problème chypriote interne réglé préalablement à l'adhésion de Chypre à l'Union.

Il incombe donc à la France, pour sauver Chypre de l'impasse et empêcher la situation de s'envenimer, de consacrer au dossier chypriote une attention plus particulière. À défaut, les États-Unis prendront la relève comme ils l'ont fait pour l'ex-Yougoslavie.

Elie HATEM



Glafos Cléridés, président de la République de Chypre

région et risque d'avoir des conséquences graves sur l'avenir de Chypre. Par ailleurs, en janvier dernier, les Chypriotes grecs-orthodoxes ont inauguré une base militaire à Paphos (dans le sud), qui a été construite avec l'aide de la Grèce, en vertu de l'alliance de coopération militaire greco-chypriote de 1993.

Bien que les Orthodoxes chypriotes prétendent que leur objectif est la défense de l'île, les Chypriotes turcs craignent pour leur sécurité et considèrent cette attitude comme une provocation pouvant entraîner Chypre dans un bain de sang similaire à celui qu'a subi la Bosnie, en ex-Yougoslavie. Les Chypriotes turcs et la Turquie voient d'un mauvais œil les relations qu'entreprennent les Chypriotes grecs-orthodoxes avec la Russie et le monde orthodoxe des pays de l'Est. En effet les Chypriotes

## L'équilibre menacé

En 1974, lors d'une tentative de coup d'État militaire contre Mr Makarios, président de la République, téléguidée par le régime des colonels putschistes d'Athènes, la Turquie a mis en application le *Traité de garantie* et elle est intervenue militairement pour rétablir l'ordre. Mais, malgré le retour à la normale, Mr Makarios étant revenu au pouvoir, la Turquie n'a pas évacué ses soldats du nord de l'île. Cette situation est condamnée par les instances internationales, notamment par les Nations-Unies qui ont élaboré maintes résolutions appelant la Turquie à se retirer de l'île. Depuis lors, Chypre est divisée en deux. Le nord abrite les Chypriotes turcs tandis que le sud est habité par les Chypriotes grecs-orthodoxes. Le gouvernement chypriote, le seul reconnu internationalement n'est composé que de Chypriotes grecs-orthodoxes.

En 1983, les Chypriotes turcs proclament l'autodétermination de leur zone sous l'appellation *République Turque du Nord de Chypre* qui ne sera reconnue que par la Turquie. Les démarches internationales s'intensifient pour lancer le dialogue entre les Chypriotes. D'abord, celles de l'O.N.U. qui est saisie de ce conflit depuis 1963 (à cette date, le conflit a éclaté entre les deux communautés entraînant le boycott du gouvernement par les Chypriotes turcs, quand Mr Ma-

## SLOVAQUIE APRÈS LES LÉGISLATIVES

■ Les 25/26 septembre les élections législatives se sont déroulées en Slovaquie (voir L'Action Française Hebdo n° 2517 du 17 septembre 1998 contenant l'interview de Vladimir Meciar). Les 200 observateurs de l'O.S.C.E. ont confirmé la transparence de cette consultation.

Des dix-sept partis en piste, six seulement passent la barre des 5% : vient en tête le H.Z.D.S. du Premier ministre Meciar avec 27% et 43 sièges. Suivent la S.D.K. (Coalition démocratique slovaque) avec 26,33% et 42 sièges, les communistes recyclés de la S.D.L. avec 14,66% et 23 sièges, la S.M.K. (coalition hongroise) avec 9,12% et 15 sièges, la S.N.S. (Parti national slovaque) avec 9,07% et 14 sièges, ainsi que la S.O.P. (Parti de l'Entente civique) du maire de Kosice, Rudolf Schuster, avec 8,01% et 13 sièges (résultats non définitifs communiqués par la Commission centrale électorale le 27 septembre 1998).

Vladimir Meciar devrait donc constituer le nouveau gouvernement slovaque et se succéder à lui-même, pour la quatrième fois. Pour cela, il devra former, à nouveau, un cabinet de coalition, les partenaires envisageables étant la Gauche démocratique (14,66%) et le Parti national slovaque (9,07%).

C'est en tout cas ce que l'on peut souhaiter de mieux à la Slovaquie et au noble peuple slovaque. Yann GAYET

## Edmond Bailby « BRATISLAVA ET LES CHÂTEAUX SLOVAQUES »



La Slovaquie est souvent laissée à l'écart des grands circuits touristiques. Pourtant elle possède bien des attraits qu'Edouard Bailby nous fait découvrir : cent soixante-dix châteaux-forts, d'innombrables églises en bois construites par les paysans, des sites naturels de toute beauté. Un substantiel rappel historique montre « la lente naissance d'une nation ».

Après la description des différents itinéraires, des renseignements pratiques détaillés sont fournis au voyageur. Même si vous devez différer votre déplacement, ce guide clair, précis et agréable à consulter, vous apportera la meilleure introduction pour connaître un pays sympathique dont le héros national, Stefanik, fut général de l'armée française durant la Première Guerre mondiale. P.P.

\* Guides Artaud. Coll. Grands voyages. 264 pages. Photographies, 13 cartes et plans. 105 F.

## Un événement ! Vient de paraître :

**Georges MATHIEU  
DÉSORMAIS**

**SEUL EN FACE DE DIEU**

(Éd. de l'Âge d'Homme, 380 pages)

*Confidences, éloges, polémiques, interventions publiques, retours sur ses propres œuvres, essais... Désormais seul en face de Dieu est l'autoportrait esthétique et spirituel d'un grand peintre, dont les fulgurances sublimes – celles du pinceau comme celles de la plume – ont profondément marqué l'art moderne.*



**EXCLUSIF**

# ENTRETIEN AVEC RAOUF DENKTASH À PARIS

“L'INTRANSIGEANCE GRECQUE-CHYPRIOTE A FAIT ÉCHOUER L'INITIATIVE DE L'ONU VISANT À RÉGLER LE PROBLÈME DE L'ÎLE”, nous dit le chef de la République turque du nord de Chypre



Troisième grande île de la Méditerranée, Chypre se trouve, géographiquement, en Asie et fut, depuis le Moyen-Age, le point de rencontre entre l'Orient et l'Occident. C'est un lieu de croisement de plusieurs cultures et civilisations: assyrienne, perse, achéenne, égyptienne, phénicienne, ptoléméenne, romaine, byzantine, arabe, franque, vénitienne, ottomane, etc.

Elle fut livrée, lors des Croisades, par Richard Cœur de Lion aux Lusignans et devint ainsi, pendant trois siècles environ, un royaume franc, imprégnée de l'esprit et de la culture française. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, elle passa entre les mains des Génois; puis, des Vénitiens. Durant 400 ans, la population de l'île était composée, majoritairement, de chrétiens catholiques: de latins venus d'Occident et de maronites venus du Liban et de Syrie. Ces derniers ont atteint, sous les Lusignans, 125.000 personnes, selon l'historien Georges Hill et le père Etienne de Lusignan. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, elle fut attaquée par les Ottomans qui y chassèrent les Vénitiens et les autres habitants catholiques, au prix de terribles massacres. Les Ottomans procédèrent, alors, au repeuplement de l'île par des orthodoxes de l'Empire ottoman (les Rayah) et renforcèrent leur Eglise en attribuant, notamment, à l'évêque orthodoxe le titre d'Ethnarque (chef de communauté), dans un souci d'empêcher sa reconquête par les catholiques chassés du pays. Les orthodoxes réinstallés dans cette île, adoptèrent le grec non seulement, comme langue liturgique en communion avec le monde grec-orthodoxe mais, aussi, comme langue courante commune. Sous la pression ottomane, bon nombre de catholiques survivants aux massacres, se convertirent à l'Islam pour fuir, également, les persécutions des orthodoxes.

A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les Ottomans cédèrent Chypre aux Anglais qui l'intégrèrent à la Couronne britannique lors de la Première Guerre mondiale.

## L'INDÉPENDANCE ACCORDÉE EN 1960

En 1960, les Anglais ont accordé l'indépendance à cette île, donnant naissance à la République de Chypre, garantie par la Turquie, la Grèce et, bien entendu, la Grande-Bretagne. L'Etat chypriote a, de ce fait, été fondé sur l'égalité politique des deux communautés chypriotes grecque et turque. Pourtant, ces premiers prétendant que le système ne fonctionnait pas, ont voulu amender la Constitution en treize points, de manière à modifier l'égalité politique des communautés. Les Turcs chypriotes n'étaient pas d'accord avec ce projet d'amendement. Des hostilités éclatèrent dans le pays et les Turcs chypriotes boycottèrent le régime. Pendant la période allant de 1963 à 1974, l'année où la Turquie est intervenue militairement à Chypre, les Turcs chypriotes vivaient dans des

enclaves dont la superficie couvrait 8% de l'île, en créant leur propre administration.

## SÉCESSION EN 1983

A l'issue du coup d'Etat téléguidé par les colonels grecs contre Monseigneur Makarios, ethnarque et président de la République, en 1974, la Turquie a proposé à l'Angleterre une intervention commune afin d'améliorer la situation. La Grande-Bretagne ayant refusé cette proposition, la Turquie a fait usage de son droit d'intervention prévu dans le Traité de garantie, dans le but de sauver les Chypriotes turcs d'un éventuel génocide. Elle y est intervenue militairement. Mais cette intervention a vite été condamnée par le Conseil de sécurité de l'ONU qui appela, alors, les parties à laisser les armes et à résoudre leur problème par voie d'entretiens. Dès lors, des négociations furent engagées pour trouver une solution interne entre les deux communautés et opérer le retrait de l'armée turque. En 1983, la communauté chypriote turque a proclamé la zone où elle se trouve "République turque du Nord de Chypre", sécessionniste de la république originelle de 1960. Cette dernière est considérée par la communauté internationale comme le seul régime légal. Seule la Turquie a reconnu la République du Nord de Chypre.

Depuis quelques années, en 1991, Chypre a présenté une demande d'adhésion à l'Union européenne. Mais les instances de l'Union, notamment certains pays faisant partie de cette dernière comme la France, par exemple, préfèrent voir le règlement interne de la question chypriote avant de parvenir à cette intégration.

Le 12 juillet dernier, les deux dirigeants chypriotes, MM. Raouf Denktash et Glafcos Cléridès, ont entamé une nouvelle rencontre pour envisager un règlement définitif de cette question, à New York, sous les auspices du secrétaire général des Nations-Unies.

## INITIATIVE ONUSIENNE

A l'issue de cette rencontre et de sa récente visite en France, nous avons interrogé M. Denktash sur ces pourparlers et sur l'objectif de sa visite à Paris.

- Comment qualifiez-vous votre dernière rencontre avec Glafcos Cléridès à New York?

"Comme vous le savez, il s'agissait d'une rencontre en vue de trouver un règlement définitif à la question chypriote, fondé sur les résolutions de l'ONU relativement à ce problème; à savoir la création d'une fédération chypriote composée de deux Etats fédérés, l'un grec et l'autre chypriote turc.

"Malheureusement, l'intransigeance grecque chypriote a fait échouer cette initiative onusienne, placée sous l'égide de M. Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies.

"Alors que nous prôtons l'égalité politique et de droit avec les Grecs

**LA COMMUNAUTÉ  
INTERNATIONALE  
BAFOUE LE  
DROIT: AU LIBAN,  
ELLE RECONNAÎT  
LE RÉGIME  
ILLÉGAL IMPOSÉ  
PAR DAMAS.**

chypriotes, co-fondateurs de la République de Chypre, ces derniers veulent nous soumettre à un système où nous serions considérés comme une minorité jouissant de moins de droits qu'eux. C'est pourquoi, nous exigeons notre reconnaissance comme peuple chypriote turc, placé sur un même pied d'égalité avec les chypriotes grecs, avec un droit à l'autodétermination".

#### JURISTE DE FORMATION

- Préalablement à cette rencontre, vous vous êtes rendu à Paris. Quel était l'objectif de votre visite en France? S'agissait-il d'une visite officielle qui vous a permis de rencontrer les autorités françaises, étant entendu que la France joue un rôle important sur la scène internationale, en particulier au Proche-Orient?

"Je suis venu en France pour inaugurer une exposition d'œuvres artistiques de peinture et de photographies. D'ailleurs, j'ai participé en tant que photographe à cette exposition. La France est un grand pays qui n'est pas, exclusivement, reconnu pour sa place politique internationale mais, aussi, pour être un centre de croisement de cultures et d'art.

- Etes-vous photographe de formation?

"Non. Je suis juriste de formation, comme vous, mais j'aime beaucoup la photographie. Comment ne pas être séduit par des paysages sublimes tels que ceux de Chypre? J'ai, en effet, reproduit beaucoup de paysages et de personnes de mon pays.

"A part cette exposition, j'ai donné une conférence sur Chypre à l'Institut français des relations internationales. J'ai, aussi, profité de cette visite pour rencontrer certaines personnalités politiques et des responsables français."

#### QUESTION DE REPRÉSENTATIVITÉ

- Sur quoi ont porté vos discussions?

"Bien entendu, sur la question chypriote. Je pense que ce sujet est mal reçu par la communauté internationale, y compris la France. En effet, je suis considéré comme le représentant d'une communauté chypriote, la turque. J'aurais aimé qu'on considère de la même façon les dirigeants chypriotes grecs en tant que représentants de leur communauté et non comme ceux de l'ensemble des Chypriotes. En effet, depuis 1963, suite à une série de massacres perpétrés contre les chypriotes turcs, à l'instar de ceux qui ont été commis en ex-Yougoslavie par les orthodoxes serbes contre les musulmans bosniaques, notre communauté a boycotté le gouvernement chypriote. Ce dernier n'est resté, désormais, composé que de Chypriotes grecs uniquement. Il a donc perdu sa légitimité et ne représente pas l'ensemble de la population de l'île."

- Pourtant, ce gouvernement est le seul reconnu par la communauté internationale. Il est donc le seul régime légal...

"Ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre: la communauté internationale bafoue le droit. Comment se fait-il que dans votre pays, le Liban, elle reconnait le régime illégal imposé par la Syrie qui occupe votre pays, illégalement, car je présume que l'intervention syrienne au Liban n'est pas justifiée constitutionnellement, comme à Chypre, par un traité de garantie qui permet à la Syrie d'intervenir à l'instar du traité de garantie à Chypre qui a permis à la Turquie d'intervenir? En même temps, cette société internationale ne reconnait pas notre régime instauré, grâce à l'intervention de la Turquie dans le but de procurer à notre peuple le droit à l'autodétermination, un principe reconnu internationalement?"

#### PAS DE RETRAIT TURC AVANT UNE SOLUTION DÉFINITIVE

- Justement, vous reconnaissez l'occupation de Chypre par la Turquie, une occupation dénoncée par le Conseil de Sécurité de l'ONU. Pourquoi ne réclamez-vous pas le retrait des troupes turques du territoire chypriote?

"Je regrette de dire que vous êtes tombé dans l'erreur, bien que vous soyez juriste. La Turquie est intervenue à Chypre en 1974 à la suite d'un coup d'État qui a menacé le statu quo établi par la Constitution.

"Cette intervention, comme je viens de le souligner, a eu lieu conformément au traité de garantie, un texte à valeur constitutionnelle. La présence des troupes turques à Chypre a pour but de protéger notre communauté et d'assurer sa sécurité. Nous ne voulons pas subir le même sort que les musulmans bosniaques! Le retrait de l'armée turque interviendra quand on atteindra une solution définitive du problème chypriote."

- Ne croyez-vous pas que cette présence turque empêche un règlement?

"Au contraire, notre survie en tant que Chypriotes turcs est assurée grâce à la



"Notre survie en tant que Chypriotes turcs est assurée grâce à la Turquie", nous dit M. Raouf Denktash.

Turquie. Sans cette présence turque, les Chypriotes grecs ne discuteront point avec nous et, d'ailleurs, ne nous reconnaîtront pas en tant que communauté co-fondatrice de la république chypriote.

"En effet, le fond du problème est là: les Chypriotes grecs nous considèrent comme une minorité et veulent nous imposer, unilatéralement, leur volonté, en brimant nos droits et en nous considérant comme des citoyens de seconde zone. Nous ne voulons pas subir le sort des minorités non-orthodoxes en Grèce. Vous savez mieux que moi le sort réservé à ces dernières, qu'elles soient musulmanes ou catholiques. A Chypre, la Constitution reconnaît, textuellement, l'existence de

deux communautés chypriotes. Pourtant, en 1963, les Chypriotes grecs ont voulu nous exclure des institutions, voire même nous exterminer. Ils ont établi un plan, à cet effet: il s'agit du "plan Akritas"; révélé par la presse grecque, il projetait notre extermination matérielle et le rattachement de Chypre à la Grèce. Cela nous a conduits, dans un premier temps, à créer notre propre administration. Il s'agissait, d'abord, de l'Administration temporaire chypriote turque surnommée, par la suite, Administration autonome turque chypriote; ensuite, quand nous avons été libérés grâce à l'intervention turque de 1974, nous avons dénommé notre zone autonome République fédérale turque de Chypre. En 1983, nous avons proclamé cette entité République turque du Nord de Chypre dont j'ai été élu président."

#### POUR UNE SOLUTION JUSTE

- Mais tout le monde sait que le coup d'Etat contre Monseigneur Makarios a échoué et le statu quo s'est

rétabli à Chypre. Malgré tout, vous maintenez vos craintes. Quelle est la solution pour sortir de ce dilemme?

"Nous voulons une solution juste et définitive pour la question chypriote, qui ne brimera pas nos droits, garantira notre survie et notre sécurité à Chypre. Pour cela, il faut reconnaître notre égalité de droit avec les Chypriotes grecs et parvenir à une solution basée sur un Etat fédéral, bi-zonal et bi-communautaire. Les Chypriotes grecs et turcs doivent, ainsi, partager la souveraineté chypriote. Nous partons du principe que les deux peuples chypriotes disposent de deux souverainetés égales et que les pouvoirs résiduels seront légués par les deux entités chypriotes souveraines au gouvernement central."

- N'est-ce pas là une atteinte au fédéralisme? Ce dernier suppose l'existence d'un Etat souverain constitué par un seul peuple, le peuple chypriote. Ce que vous préconisez c'est, plutôt, le confédéralisme.

"Appelez cela comme vous voulez... Notre objectif est de partager la souveraineté équitablement et d'une manière égale avec les Chypriotes grecs qui ont, eux-mêmes, trahi la souveraineté de la république en 1963 et ont mis en cause son existence".

#### LE SORT DE L'ÎLE NE PEUT SE DÉCIDER PAR UNE SEULE COMMUNAUTÉ

- Chypre est, aujourd'hui, appelée à adhérer définitivement à l'Union Européenne. Elle a déjà formulé une demande officielle d'adhésion à l'Union et s'y achemine. N'est-ce pas là une garantie suffisante pour vous?

"Justement, les Chypriotes grecs se comportent comme s'ils représentent Chypre et se prennent pour le "gouvernement de Chypre". Sa demande d'adhésion à l'Union Européenne a été formulée sans notre accord par les Chypriotes grecs. Or, le sort de Chypre ne peut se dessiner, uniquement, par la volonté d'une seule communauté qui prétend représenter, officiellement, l'ensemble des Chypriotes.

"Avant de procéder à toute demande d'adhésion, il faudra régler le problème définitivement, conformément aux résolutions de l'ONU et sous les auspices de cette organisation mondiale. Ensuite, il faudra soumettre la question d'adhésion à l'Union à un référendum populaire auquel participeront les Chypriotes grecs et turcs. Par conséquent, cette demande d'adhésion n'a aucune valeur, car elle ne concerne que les Chypriotes grecs."

#### L'U.E. MÉCONNAÎT NOS DROITS

- Pensez-vous que la France a un rôle important à jouer dans le règlement de la question chypriote?

"La France est membre de l'Union Européenne et se soumet à la politique concertée de l'Union. Or, tous les membres de l'Union Européenne adoptent une attitude injuste à notre égard en méconnaissant nos droits. Ils considèrent le gouvernement grec chypriote comme le "gouvernement légitime de Chypre" et négocient, à cet effet, l'adhésion de Chypre à l'Union uniquement avec les Chypriotes grecs, en nous excluant de ce processus.

"La France devra donc œuvrer au niveau de l'Union en vue de la reconnaissance de notre droit à l'égalité avec les Chypriotes grecs. Elle devra faire prévaloir, au sein de l'Union, une vision plus juste et plus équitable de la question chypriote, conformément à la position qu'adopte l'ONU à ce sujet. La France qui est, également, membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU devra, sans s'ingérer directement dans nos affaires internes, faire en sorte que le problème chypriote soit résolu sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies, conformément à la politique onusienne relative à notre question qui traite sur un même pied d'égalité les Chypriotes grecs et turcs.

"J'espère que la France fera en sorte que l'Union Européenne ne commette pas l'erreur de discuter de l'adhésion de Chypre à l'Union avec les Chypriotes grecs en tant que gouvernement chypriote, ce qui nous conduira à prendre des mesures pour assurer notre protection.

"Nous prendrons les mesures nécessaires pour la protection de notre communauté en l'intégrant, définitivement, à la Turquie".

#### NOUS NE SERONS PAS DE NOUVEAUX BOSNIAQUES

- Je ne comprends pas votre démarche. En effet, l'adhésion de Chypre à l'Union assurera la protection des Chypriotes turcs, comme celle des Chypriotes grecs...

"De quelle manière? Est-ce de la même manière dont l'Union assure la protection des minorités en Grèce qui est membre, à part entière, de l'Union?"

"Je le répète: nous ne voulons pas être de nouveaux Bosniaques, ni subir les vexations que subissent les minorités non-orthodoxes en Grèce. Notre souci est d'assurer notre sécurité et notre survie à Chypre".

- Cela créera beaucoup de problèmes, en particulier avec l'émergence du fondamentalisme religieux, notamment en Turquie. Nous avons vu l'arrivée au pouvoir des islamistes à Ankara avec M. Erdogan. Cela pourrait se transmettre à Chypre.

"Je ne pense pas du tout que la Turquie ira vers le fondamentalisme, la laïcité étant bien incrustée dans ce pays. Quant à Chypre, je pense que nous sommes beaucoup plus loin du fondamentalisme que ne le sont les orthodoxes. Chypre ne sera pas touchée par l'islamisme. D'ailleurs, je plaide depuis toujours en faveur de la laïcité dans mon pays."

#### DÉÇU PAR LES ARABES

- Comment qualifiez-vous le rôle des pays arabes à votre égard?

"Nous avons espéré que les pays arabes adopteraient à notre égard, la même attitude de solidarité qu'ils ont adoptée à l'égard du problème palestinien, bien que cette solidarité ait été déjouée avec le temps en faveur d'une politique d'intérêts. Je ne comprends pas du tout l'attitude de ces pays: ils ont toléré la politique de Monseigneur Makarios qui a armé les chrétiens pour s'attaquer aux musulmans à Chypre, de la même manière qu'ils ont toléré les massacres des Bosniaques.

"Les pays arabes maintiennent, malheureusement, une relation d'intérêt avec les Chypriotes grecs et nous délaissent, complètement, pour ne pas heurter la susceptibilité de ces derniers. Chaque fois que j'accorde un entretien à la presse arabe, mon entretien n'est pas publié, car les gouvernements de ces pays l'interdisent. Cela laisse croire que la solidarité islamique dont se prévalent ces pays est plutôt à sens unique". ■

*Propos recueillis par ELIE HATEM*

## EN RECEVANT MELHEM KARAM À LA TÊTE DU CONSEIL DE L'ORDRE DES JOURNALISTES

# S.Em. Mgr SFEIR:

### "IL NOUS PEINE DE VOIR LE LIBAN MIS À L'ÉCART DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS AUX PROBLÈMES DE LA RÉGION"



*S.Em. le cardinal Nasrallah Sfeir recevant M. Melhem Karam.*

**E**n recevant au siège patriarcal d'été à Dimane, vendredi dernier, M. Melhem Karam, président de l'Ordre des journalistes, à la tête du conseil exécutif de cette corporation, S. Em. le cardinal Nasrallah Sfeir a réitéré ses critiques contre les gouvernants, les blâmant "de ne rien entreprendre en vue d'extirper le mal à ses racines, alors que le Pouvoir doit être au service de tous les citoyens et de l'intérêt public, non de l'intérêt de ceux qui en détiennent les rênes".

L'éminent prélat a évoqué, par la même occasion, les problèmes de l'heure, ceux en rapport avec la naturalisation, insistant sur la nécessité de la déconfessionnaliser, la situation au Liban-Sud, la tournée du chef du département d'Etat US, le dialogue syro-chrétien, la question des personnes déplacées, de Jezzine, des scolarités, etc...

"Notre situation, observe Mgr Sfeir, reste la même, alors que nous nous attendions à ce qu'elle s'améliore. Or, comme le dit le proverbe français, qui n'avance pas recule. Il nous peine de constater que le Liban est mis à l'écart dans la recherche de solutions au conflit du Proche-Orient, preuve en est que notre pays ne figure pas sur l'itinéraire de la tournée de Mme Madeleine Albright".

#### UNIFIONS NOS RANGS

- On dit qu'elle viendra à Beyrouth à la fin de son périple?

"Elle sera la bienvenue. Malheureusement, le Liban est devenu une entité négligeable, au point qu'elle y vient en catimini, sans l'inscrire sur le programme de sa tournée dans la région.

"Aussi, les Libanais doivent-ils unifier leurs rangs et adopter une attitude commune, car lorsqu'il prend connaissance de nos divisions, le monde nous traite à la légère. Nous devons savoir si nous nous trouvons dans une patrie où le sentiment national est bien incrusté".

- La restitution de la nationalité libanaise aux émigrés est posée, aujourd'hui avec force: s'agit-il d'une question sérieuse?

"J'ai dit, hier, qu'une question d'une telle importance, ne devrait pas être considérée sous l'angle confessionnel, tel de vouloir recenser le nombre des membres des communautés pouvant bénéficier de la naturalisation. La patrie doit appartenir à tous ses fils et nous sommes fiers de la vie en commun. Pourquoi donc instituer une controverse sur ce sujet? Nous devons rester solidaires en faveur du Liban".

# La République de Chypre sera fédérale

**Entretien avec Glafcos Clerides**

Le président de Chypre a deux objectifs indissociables : mettre définitivement fin à la « question chypriote » en accord avec la Turquie et édifier un Etat souverain, fédéral, intercommunautaire, conforme aux principes de la démocratie pluraliste et de l'économie de marché. Un Etat très attaché à son appartenance au Proche-Orient mais résolu à construire son avenir au sein de l'Union européenne.

**C**omment envisagez-vous l'avenir de Chypre après vos dernières négociations avec la communauté turque chypriote ?

Cet avenir doit être construit sur la base d'une république souveraine, fédérale, indépendante et bi-communautaire. C'est la solution que nous préconisons et qui inspirait déjà les premières négociations de 1977 entre feu l'archevêque Makarios, président de la République et Raouf Denktash, représentant de la communauté turque chypriote. C'est ce même principe qui figure à la base de toutes les négociations qui ont eu lieu depuis lors.

Aujourd'hui, la solution du problème chypriote est toujours tributaire de l'attitude de la Turquie. Elle seule peut engager le processus en commençant par retirer ses troupes du nord de l'île, condition *sine qua non* de tout règlement. La Turquie doit montrer sa volonté de coopération en respectant le droit international, les principes internationaux du

droit, ce qui implique la liberté d'établissement et de déplacement sur l'ensemble du territoire chypriote et le respect de la propriété privée.

**Pourquoi le fédéralisme a-t-il été préféré à la solution confédérale ?**

Chypre doit avoir des institutions stables et adaptées. C'est dans cet esprit que nous élaborons les textes constitutionnels qui régiront ses institutions. Le confédéralisme ouvrirait la porte à la perdition et à la sécession de l'île. Une fédération d'établissement et de déplacement sur l'ensemble du territoire est au contraire le gage de l'unité.

**Chypre a toujours été considérée comme faisant partie du Moyen-Orient et comme membre fondateur du mouvement des non-alignés. Comment se situe-t-elle aujourd'hui, après la disparition des deux Blocs ?**

Dès la proclamation de son indépendance, notre pays a commencé



La forteresse de Paphos

son parcours international en choisissant le non-alignement. Pour plusieurs raisons. En ce milieu des années soixante, le monde était en pleine guerre froide, partagé entre les pôles Est et Ouest et les deux systèmes d'alliance, l'Otan et le pacte de Varsovie. Notre position à l'est de la Méditerranée suscitait l'intérêt dans deux pôles d'influence et, nous Chypriotes, étions très conscients de la difficulté de cette situation d'autant plus délicate que nous étions en relation avec plusieurs de nos voisins méditerranéens aux prises avec des problèmes graves. Si nous choisissions l'un des deux pôles, par exemple, l'Otan, nous risquions de mettre en péril ces relations avec ceux de ces pays qui appartenaient à l'autre bloc. Nous connaissons bien par ailleurs le rôle très important que joue la Turquie au sein de l'Alliance atlantique. Quelle influence pourrions-nous dès lors exercer au sein de cette organisation ?

Nous ne pouvions pas davantage choisir d'adhérer au pacte de Varsovie. Nous aurions été en désaccord avec nos principes : la démocratie pluraliste et l'économie du libre marché. En outre, nous nous serions trouvés en opposition avec la Grande-Bretagne qui dispose à Chypre de bases militaires.

Pour toutes ces raisons, nous avons estimé que c'est en devenant membre du mouvement des non-alignés que notre pays ferait le meilleur choix. Avec deux préoccupations : nous joindre à l'Europe en faisant partie du Conseil de l'Europe, et nous tenir à égale distance des deux blocs, l'Otan et le pacte de Varsovie. Nous adoptons ce faisant une attitude originale puisque, nous le savons bien, plusieurs pays non-alignés étaient à titre individuel plus proches d'un bloc que de l'autre. Ainsi, Nasser, Nehru ou Tito étaient plus proches du bloc de l'Est qu'ils ne l'étaient du bloc de l'Ouest. Chypre ne s'est identifié à la politique d'aucun de ces pays.

**Notre fin à quatre siècles de violences et de malentendus.**

## La République de Chypre sera fédérale

Je pense qu'aujourd'hui le mouvement des Non-alignés doit se trouver un nouveau rôle sur la scène internationale. Les raisons qui justifiaient la création et l'existence de ce mouvement n'existent plus. La Yougoslavie de Tito, par exemple, s'est effritée et Moscou n'est plus communiste. De même, les politiques de l'Inde ou de l'Égypte obéissent à des préoccupations entièrement nouvelles. Le mouvement des Non-alignés ne peut plus mettre au premier plan les questions politiques. Il doit plutôt permettre à ses membres de développer en commun leurs structures internes économiques et sociales.

### UN NÉGOCIATEUR CONFIRMÉ

Elu président de la République en février 1994, Glafcos Clerides est issu d'une illustre famille de juristes. Avocat et homme politique,



il a participé à maintes reprises aux négociations intercommunautaires, notamment en 1968 et 1976. Lors de ces négociations, il a défendu les intérêts des communautés catholiques de l'île (maronites et latins), ce qui lui a valu la médaille d'or de l'ordre du Saint-Sépulcre, décernée par le pape Jean XXIII. En 1969, il constitua le parti de l'Union et en mai 1976, fonda le « Democratic rally », le plus important parti politique de droite à Chypre.

Depuis son élection à la tête de l'État, Glafcos Clerides a repris les négociations avec la communauté turque chypriote, sous l'égide des Nations unies, afin de trouver une solution définitive au problème de son pays. Son amitié d'enfance avec le représentant de la communauté turque de Chypre, Racuf Denktash, son pragmatisme, son ouverture sur l'Europe semblent compter parmi ses meilleurs atouts pour mener à bien ce grand projet.



*Paysannes chypriotes.*

*Nous avons intérêt à nous intégrer à l'Europe.*

**Plusieurs pays non-alignés pourraient ainsi se retrouver au sein d'un marché commun régional. Chypre serait-elle en mesure de se joindre à ce marché tout en faisant partie de l'Union européenne ?**

De nombreux États cherchent à consolider leurs positions et à concerter leurs efforts dans le cadre de traités, d'alliances ou de marchés. L'accent est donc mis selon les cas sur l'économie, le développement social ou des objectifs de défense commune. C'est ainsi que nous pouvons concilier l'appartenance à un marché régional et à notre adhésion à l'Union européenne. Mais nous devons examiner soigneusement l'ampleur et l'étendue de cette adhésion et nous assurer qu'elle ne compromettra pas l'ensemble de nos politiques.

**Votre priorité est donc d'adhérer à l'Union européenne. Pour quelles raisons essentielles ?**

La plupart des pays qui faisaient partie du mouvement des Non-alignés ont des activités industrielles souvent analogues aux nôtres avec des productions plus importantes et moins coûteuses. Il nous est donc difficile d'y exporter nos produits. C'est pourquoi nous avons intérêt à nous ouvrir à l'Europe dont nous sommes assez proches avec un secteur tertiaire assez développé et des salaires et un niveau de vie relativement élevés. Nous pouvons offrir à l'Europe une qualité de production et de prestation qu'on ne peut pas

trouver dans les autres pays anciennement alignés.

**Votre volonté d'adhésion à l'Europe ne s'explique-t-elle pas aussi par des objectifs politiques ?**

Ce choix n'est pas en effet motivé seulement par des raisons économiques ou financières. Notre adhésion garantira également la coexistence des deux communautés grecque et turque. Les Grecs chypriotes n'auront plus dans le cadre européen à redouter la pression et, encore moins, l'invasion turque. De même, les Turcs chypriotes n'auront plus à craindre d'être gouvernés uniquement par les Grecs et d'être considérés comme des citoyens de seconde zone.

**Quelle est votre politique économique ? Repose-t-elle toujours essentiellement sur le tourisme et les activités tertiaires ?**

Au cours des dernières années, notre économie a considérablement développé le tertiaire. Le tourisme a effectivement permis à notre pays de gagner beaucoup d'argent. Mais aujourd'hui la question qui se pose est celle de la pérennité de cette activité, de ses chances de développement. Demeurera-t-elle toujours aussi attrayante et pour combien de temps ? Je pense en fait que le tourisme est suffisamment développé mais qu'il faut le transformer pour le rendre plus productif. Il faut aussi diversifier les secteurs du commerce

## HISTOIRE D'UNE ÎLE

« Ile d'Aphrodite », Chypre fut cédée par Byzance à Richard Cœur de Lion en 1192. Gouvernée par les Templiers puis par les Lusignan de France, elle fut achetée en 1489 par Venise puis conquise par les Turcs en 1570. Sous les Lusignan et les Vénitiens, Chypre comptait un grand nombre de catholiques. Les maronites et les latins étaient alors répartis dans 75 villages. Lors de la conquête ottomane de l'île, au XVI<sup>e</sup> siècle, Turcs et Orthodoxes massacrèrent les catholiques et détruisirent leurs villages.

En 1878, les Ottomans cédèrent l'administration de Chypre à la Grande-Bretagne qui la transforma en colonie de la Couronne en 1925. La violence s'empare de l'île pour de nombreuses années. Les Grecs chypriotes souhaitent l'union avec la Grèce (Enosis) et luttent contre les Britanniques. Des attaques sont aussi perpétrées contre les Turcs chypriotes qui répliquent par le terrorisme.

En 1959, la Grande-Bretagne instaure une République bi-communautaire gréco-turque chypriote, organise des élections et accorde l'indépendance à l'île en 1960. Monseigneur Makarios, archevêque orthodoxe, accède à la présidence de la République. Il sera bientôt membre fondateur du mouvement des Non-alignés. Mais la République est fragile. Des émeutes éclatent en 1963, à la veille de Noël. L'Onu intervient en envoyant des forces d'observation. En 1974, un coup d'Etat favorable à l'Enosis, téléguidé par les colonels d'Athènes, déclenche de nouvelles hostilités et l'intervention de la Turquie qui invoque la nécessité de protéger la communauté turque chypriote en vertu du traité d'alliance et de garantie, annexé à la Constitution de 1960.

En 1983, la partie de l'île occupée depuis 1974 par les Turcs se déclare République indépendante sous le nom de République turque du nord de Chypre. Cette entité n'est, depuis lors, reconnue que par la seule Turquie.



**Mgr. Makarios, président de la République de Chypre et chantre de l'indépendance de l'île.**

et de l'industrie par une aide au secteur privé.

**Les musulmans ou les communautés chrétiennes non-orthodoxes jouissent-ils à Chypre d'une totale liberté religieuse ?**

L'exercice de la religion à Chypre est libre. Personne ici ne le conteste. Chacun y a droit à son propre culte, à ses propres convictions religieuses. Notre problème n'a jamais été d'ordre religieux. Les Turcs chypriotes ne se sont jamais plaints d'avoir été empêchés d'exercer librement leur culte ou leur religion. Le conflit entre les communautés grecque et turque chypriote est d'ordre ethnique et culturel.

**Il n'existe donc pas de points communs avec le conflit qui, en ex-Yougoslavie, oppose des communautés serbes d'une part aux Croates catholiques et, d'autre part aux musulmans Bosniaques ?**

Les données ne sont en effet pas les mêmes. A Chypre, je le répète, le problème est né essentiellement de l'invasion.

**Quelle est votre position à l'égard de ce conflit entre les Serbes et les musulmans Bosniaques ?**

Nous considérons ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie avec une sincère compassion pour les gens qui souffrent. Je pense qu'il s'agit là

d'une dure épreuve due à l'émergence du chauvinisme ethnique et de la rivalité religieuse. Bien sûr, des interférences extérieures enveniment les choses pour exploiter la situation. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'ex-Yougoslavie était depuis fort longtemps sous une dictature communiste,



**Café à Famagouste. Il est essentiel de garantir la coexistence des deux communautés grecque et turque.**

dirigée par un parti unique. Il était difficile à cette ex-fédération de voir le jour aussi rapidement, avec tant de libertés. Je pense que l'Europe ne s'est pas beaucoup employée pour arrêter ce drame.

### **Le processus de paix au Moyen-Orient peut-il être « contagieux » et s'étendre à Chypre ?**

Nous avons toujours soutenu le droit du peuple palestinien à avoir son propre pays. J'estime qu'il y a eu assez de sang versé pour cette cause et que la violence ne mène à rien. La négociation est une excellente démarche. C'est d'ailleurs ce processus que nous, Chypriotes, avons adopté pour résoudre notre diffé-

rend. Je pense que le Proche-Orient se dirige vers une ère de paix. Il y a certes encore des obstacles à franchir, mais l'essentiel est déjà bâti.

### **Les conflits d'influence qui se livrent au Proche-Orient, telle l'occupation du Liban par la Syrie, n'évoquent-ils pas la situation chypriote ?**

Nous avons toujours eu une attitude sage à l'égard de ces conflits. Lors de l'occupation du Koweït par exemple, nous nous sommes rangés du côté du droit. L'Irak n'avait aucune raison valable d'envahir le Koweït. Nous avons affirmé notre opposition à cette situation sans pour autant nuire à nos relations avec les

autres pays de la région.

### **Existe-t-il des points communs entre le conflit israélo-palestinien et le problème chypriote ?**

A la source de cette invasion, il y avait des dissensions entre les communautés de l'île. Mais il existe une différence fondamentale avec le conflit israélo-palestinien puisque ce-

lui-ci fut le résultat de l'implantation en Palestine des Juifs persécutés par les nazis. Il reste que notre problème intercommunautaire fut compliqué et rendu plus difficile à résoudre par l'invasion. Et c'est là en effet que l'on peut le rapprocher de certains aspects des autres conflits de la région, à savoir l'occupation des territoires et du Golan par Israël et l'occupation du Liban par la Syrie.

### **Comment analysez-vous les relations entre votre pays et la France ?**

Depuis son accession à l'indépendance, Chypre a toujours d'excellentes relations politiques, économiques et commerciales avec la France. Celle-ci n'a cessé d'appuyer la souveraineté de notre pays et condamné son occupation par la Turquie. Son rôle peut être primordial pour le règlement du conflit. La France peut, en effet, exercer une influence au sein du Conseil de sécurité des Nations unies et au sein de l'Union européenne où elle maintient de bons rapports avec tous ses partenaires et dont elle va bientôt assumer la présidence. ■

Propos recueillis par Elie Hatem.

## **LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA RÉPUBLIQUE DE CHYPRE**

Superficie : 9 251 km<sup>2</sup>

• Population : 761 000 habitants dont 585 000 d'origine grecque et 176 800 d'origine turque (1992).

• Capitale : Nicosie, 171 000 habitants. Villes principales : Limassol (135 400 hab.), Larnaca (62 660), Pafos (29 000).

### **Economie (sud)**

• Monnaie : le Cyp (Cyprus Pound)

Taux 1993 : 2,01 dollars.

• Produit national brut : 6 542 millions \$

Pnb par habitant : 11 060 \$

• Exportations : 930 millions \$

• Importations : 2,99 milliards \$

### **Economie (nord):**

• Pnb par habitant : 3 700 \$ (1990)

• Exportations : 55 200 \$ (1989)

• Importations : 262 500 \$ (1989)

Embargo économique international.

Source : Quid 1995

**MAISONS RECOMMANDÉES**

Le millimètre, par colonne et par parution : 6 F HT

**HOTEL WESTMINSTER CONCORDE**  
27, Promenade des Anglais 06000 NICE  
Tél. : 93.88.29.44  
110 chambres Bains  
TV couleurs, Tél. direct, Restaurant, Bar  
Terrasses sur la mer, Accueil traditionnel

**EXPERT BERNARD PERRAS**  
14, rue de Provence, 75009 Paris  
Tél. 45.23.11.77 - Fax 45.23.11.09  
LIVRES ANCIENS et MODERNES

MEUBLES, TABLEAUX et OBJETS D'ART  
Succession - Partage - Vente

**Assureur-conseil PATRICK GORRE**  
Tous contrats  
5, rue Bochart-de-Saron, 75009 Paris  
Tél. : 42.82.92.39

**Chiropractor VERGÉ**  
Claude D.C.  
Thérapie manuelle colonne vertébrale  
62, avenue des Ternes, Paris 17<sup>e</sup>  
Tél. : 45.72.41.59

**Déménagements DÉM-RAPIDE**  
63, Bd Ménilmontant 75011 Paris  
Tél. : 45 35 27 79

**ANTIQUITES**  
Messieurs S. Pyl et M. Delors  
Antiquaires  
SERAIENT HEUREUX DE VOUS FAIRE DES OFFRES D'ACHAT SUR TOUT CE QUE VOUS AVEZ À VENDRE  
Tél. : 40.88.35.97/46.04.30.39

**CONTRE LES AGRESSIONS LACRYMOGENES 20% ET PISTOLETS**  
Prix royalement bas  
CDV : B.P. 65 - 95101 Argenteuil  
Tél. : 34.10.51.62

Café torréfié à l'Ancienne  
Qualité sans concurrence  
Tarif & doc.  
**Cafés du Pacha**  
16230 CELLETES

**Abonnez-vous !**  
Premier abonnement  
**480 F**

**ÉTRANGER**

**CHYPRE**

**LE FEU N'EST PAS ÉTEINT !**

**Les Chypriotes comptent davantage sur les Etats-Unis que sur l'Union européenne pour garantir la paix dans l'île.**

échoué depuis lors. La partition de fait de Chypre risque de devenir définitive dans le cadre d'une Fédération bi-communautaire et bi-zonale.

**Un enjeu important**

L'enjeu à Chypre est important. La position géographique et stratégique de cette île a toujours attiré les convoitises étrangères, depuis l'Antiquité. La Constitution chypriote de 1960, datant de l'indépendance de l'île de la Grande Bretagne, consacre cet enjeu en impliquant la Grèce, la Turquie et la Grande Bretagne dans la vie politique de ce pays, en leur permettant de s'ingérer unilatéralement ou collectivement dans ses affaires internes.

Pendant la guerre froide, Chypre a fait l'objet de tractations entre les grandes puissances. Plutôt soviétophile et non-alignée sous Mgr Makarios (l'un des fondateurs de ce Mouvement satellite de l'ex-URSS) et ses deux successeurs (Kyprianou et Vassilou, ce dernier a été élu grâce au soutien du parti communiste AKEL), elle se voyait partagée entre appartenir au bloc soviétique, en pensant que Moscou demeurerait toujours la capitale de l'orthodoxie politique, ou adopter plutôt une position non-alignée, du moins en apparence. C'est pour cette raison que les Etats-Unis ne misaient pas sur la communauté grecque chypriote ni sur la Grèce, protectrice constitutionnelle de cette dernière. La tactique des Américains était plutôt de sauvegarder le statu quo sur le terrain, en leur permettant de rester les maîtres du jeu et en craignant un conflit entre la Grèce et la Turquie au sein de l'OTAN.

Après la chute de l'Union soviétique et les bouleversements dans les pays de l'Est de l'Europe, Washington croyait pouvoir devenir le régisseur de la paix dans cette île. Des émissaires américains ont vite été dépêchés pour tenter de trouver une issue au conflit et au partage de l'île. Cependant, les tentatives « d'euro-péanisation » de Chypre, en

envisageant son adhésion à l'Union, ont créé une nouvelle polémique entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Bon nombre de chypriotes souhaitent en effet voir le problème réglé dans le cadre de l'Union européenne pour garantir la coexistence des deux communautés. Tandis que les Etats-Unis cherchent la récupération politique et stratégique de cette île en essayant de placer le règlement de son problème sous leurs auspices.

**Vive réaction américaine**

Les derniers affrontements intercommunautaires ont-ils été provoqués ? Par qui ? En faveur de qui ?

Tout ce qu'on sait, c'est que ces événements ont eu lieu durant la crise politique surgie entre les Etats-Unis et le nouveau gouvernement turc de M. Erbakan, à l'occasion du voyage de ce dernier en Iran. L'assassinat de deux Grecs chypriotes à un court intervalle sur la ligne de démarcation séparant les deux quartiers de la capitale, Nicosie, a été perpétré par des membres d'une organisation paramilitaire venus spécialement de Turquie, dénommés les « Loups Gris », au su de Mme Ciller, ministre des Affaires étrangères, et adversaire politique de M. Erbakan.

La réaction américaine a été très vive contre la Turquie, tandis que la condamnation européenne était classique. Dès lors, le ministre chypriote des Affaires étrangères, M. Alekos Michaelides, a fait savoir, dans une déclaration au journal « Le Monde », que les chypriotes attendent désormais beaucoup des Etats-Unis pour aider son pays à résoudre son problème.

L'approche des élections présidentielles en février prochain et la revanche des Grecs chypriotes pour leurs victimes font craindre les observateurs. Seul l'espoir de voir l'actuel président Glafkos Clerides, un homme d'une grande intelligence, d'ouverture et de dialogue, réélu à la tête de l'Etat pourra éteindre le feu.

Elie HATEM

**7 EN FRANCE**

**EXCLUSION :**

• Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli présentent leur avant-projet de loi sur la cohésion sociale. Sans grands moyens, les mesures, qui vont « dans le bon sens », selon les associations caritatives, prévoient la création de 300 000 contrats sur 5 ans, ainsi que l'accès facilité aux soins hospitaliers pour les exclus. (30/9)

**AFFAIRES :**

• Christian Prouteau, ancien chef de la cellule anti-terroriste de l'Elysée, Gilles Ménage, ancien chef de cabinet de François Mitterrand, Louis Schweitzer, actuel P.-D.G. de Renault, et trois autres personnalités de gauche sont mis en examen, soupçonnés d'avoir participé aux écoutes téléphoniques de plusieurs centaines de personnalités entre 1983 et 1986. (30/9)

**CHIRAC :**

• En visite dans le Pas-de-Calais, le président de la République stigmatise « une tendance au pessimisme et au renoncement », et appelle au passage « d'une culture d'assistance à une culture de responsabilité ». (30/9)

**UNEDIC :**

• Prétérée par le CNPF à Marc Blondel (FC), Nicole Notat (CFDT) a été élue à la tête de l'UNEDIC, la caisse d'assurance chômage. Après la CNAM (assurance maladie), la CFDT prend ainsi la tête du second bastion de Force Ouvrière qui ne conserve plus que la présidence de l'ARCO (caisse de retraite des cadres). (1/10) (page 2)

**JUSTICE :**

• Dans un rapport commandé par Jacques Toubon, Michèle-Laure Rassat, professeur de droit, préconise le renforcement des sanctions en cas de violation du secret de l'instruction. Une mesure qui risquerait de permettre « d'étouffer les affaires » selon les syndicats de magistrats. (1/10)

**ASSEMBLÉE NATIONALE :**

• Alain Juppé obtient la confiance de l'ensemble de la majorité à l'exception de trois députés avant le vote du budget de l'année 1997, qui sera session lui l'année des deux « grandes orientations » sur l'emploi et la mise en marche d'une « nouvelle démocratie ». (2/10)

**COUR DES COMPTES :**

• La Cour des Comptes dans son rapport annuel justifie l'Etat et ses factures de téléphone impayées, ou le recours de massifs aux contrats emploi-solidaire, les gabegies financières consenties par la SNCF pour le système Socrate ou encore l'aéroport construit en Terre Adélie qui n'a jamais servi. (3/10) (page 2)

**ATTENTAT :**

• Dans la nuit de samedi à dimanche, un attentat à l'explosif a causé de sérieux dégâts matériels au rez-de-chaussée de la mairie de Bordeaux, où se trouvait Alain Juppé quelques heures auparavant. Condamné initialement par la classe politique, l'attentat est revendiqué par le FLNC Canal historique. (6/10) (page 3)

**7 À L'ÉTRANGER**

**EUROTUNNEL :**

• Un accord, conclu in itinere entre la société Eurotunnel et ses banquiers, évitera le dépôt de bilan de la société endettée à hauteur de 70 milliards de francs, en convertissant en capital une partie de la dette. (1/10)

**SOMMET DE WASHINGTON :**

• Au sommet de Washington, qui réunissait Yasser Arafat et Benjamin Netanyahu, autour de Bill Clinton et du roi Hussein de Jordanie, a échoué. Israéliens et Palestiniens sont simplement convenus de se rencontrer à Erez, à la frontière de la bande de Gaza. (2/10)

• De retour de Washington, Yasser Arafat a fait escale à Paris pour solliciter auprès du « docteur Chirac » l'aide européenne pour relancer la poursuite du processus de paix. Jacques Chirac obtient des Quinze l'envoi d'un émissaire européen à Erez. (3/10)

**YUGOSLAVIE :**

• C'est à Paris que les présidents de Bosnie et de Serbie, Izetbegovic et Milosevic, annoncent l'établissement de relations diplomatiques entre leurs deux pays. (3/10)

**AFGHANISTAN :**

• Les Talibans, qui ont pris le pouvoir à Kaboul et imposé la loi islamique dans le pays, ont lancé un assaut sur la vallée du Panshir, où sont réfugiés le général Ahmed Shah Massoud, ancien homme fort de Kaboul, et ses troupes. (6/10)

Guillaume CHATZEL

**GRÈCE**

**La défaite bien méritée de la « droite »**

■ Le scrutin législatif du 22 septembre a donné une nette victoire à la gauche socialiste. Avec plus de 42 % des suffrages, le PASOC a obtenu 162 sièges sur 300 au parlement. La Nouvelle Démocratie, parti de « droite », en obtient 108. Les communistes 11. Le reste est partagé entre quelques formations marginales.

Costas Smitis, le chef de la gauche socialiste, a ainsi réussi à recentrer l'image ternie de son parti et pourrait continuer à diriger la Grèce, avec une priorité affichée, d'appliquer les critères de Maastricht, intégrer son pays dans le système de la monnaie unique et attirer des capitaux étrangers. On constatera bientôt le prix élevé à payer.

Pendant la campagne électorale, la droite a cru, pendant quelques jours, que la victoire était à sa portée. Le discours creux de ses « leaders » ne présentant aucun véritable programme national, tentant de

repréendre les slogans démagogiques d'Andréas Papandréou, a coûté cher à la droite.

Les socialistes ont même su exploiter adroitement la visite officielle de M. Alain Juppé à quelques jours du scrutin comme une caution précieuse de leur honorabilité et de leur crédibilité venant d'un Premier ministre de « droite ».

Rien ne changera donc en Grèce. La droite a perdu les élections car elle tenait un discours de centre-gauche teinté de démagogie, et ne présentant guère un véritable programme national. Défaite méritée, donc, et qui devrait servir de leçon.

Le mondialisme corrompu de plus en plus l'esprit des professionnels de la politique, démobilise les honnêtes gens et conduit à une uniformisation dans laquelle les peuples ne pourront qu'être perdants.

P.N.

## ÉTRANGER

# CHYPRE LE FEU N'EST PAS ÉTEINT!

**Les Chypriotes comptent davantage sur les Etats-Unis que sur l'Union européenne pour garantir la paix dans l'île.**

**L**es récents incidents survenus à Chypre entre Grecs et Turcs témoignent encore une fois de l'impuissance des Nations Unies à régler de tels conflits et à appliquer le droit international. Pire encore, ils démontrent l'impuissance de l'Union européenne dans le domaine politique et diplomatique. Après l'échec européen pour régler les problèmes de l'ex-Yougoslavie, l'affaire chypriote met à l'évidence l'absence d'une politique étrangère commune de l'Union.

Le drame chypriote remonte en réalité à 1974 quand les troupes turques ont envahi l'île, sous prétexte qu'un coup d'Etat perpétré contre Mgr Makarios, président de la République, allait mettre en danger la communauté turque chypriote. Ankara craignait à l'époque l'union de Chypre avec la Grèce, à l'issue du coup et donc, un massacre des Turcs chypriotes à l'instar de ce qui s'était passé en 1963. L'intervention turque à Chypre, nonobstant les massacres commis, a provoqué le partage de l'île en deux zones : le nord occupé et administré par les Turcs chypriotes placés sous les ordres des soldats turcs, dans le cadre de la « République turque du Nord de Chypre », une entité illégale déclarée en 1983 et qui n'est reconnue que par la Turquie et le Pakistan, et le sud gouverné par le gouvernement légal mais qui n'est plus désormais composé, depuis 1963, que de Grecs chypriotes.

Toutes les négociations intercommunautaires placées sous l'égide des Nations Unies ont

échoué depuis lors. La partition de fait de Chypre risque de devenir définitive dans le cadre d'une Fédération bi-communautaire et bi-zonale.

## Un enjeu important

L'enjeu à Chypre est important. La position géographique et stratégique de cette île a toujours attiré les convoitises étrangères, depuis l'Antiquité. La Constitution chypriote de 1960, datant de l'indépendance de l'île de la Grande Bretagne, consacre cet enjeu en impliquant la Grèce, la Turquie et la Grande Bretagne dans la vie politique de ce pays, en leur permettant de s'ingérer unilatéralement ou collectivement dans ses affaires internes.

Pendant la guerre froide, Chypre a fait l'objet de tractations entre les grandes puissances. Plutôt soviétophile et non-alignée sous Mgr Makarios (l'un des fondateurs de ce Mouvement satellite de l'ex-URSS) et ses deux successeurs (Kyprianou et Vassilou, ce dernier a été élu grâce au soutien du parti communiste AKEL), elle se voyait partagée entre appartenir au bloc soviétique, en pensant que Moscou demeurerait toujours la capitale de l'orthodoxie politique, ou adopter plutôt une position non-alignée, du moins en apparence. C'est pour cette raison que les Etats-Unis ne misaient pas sur la communauté grecque chypriote ni sur la Grèce, protectrice constitutionnelle de cette dernière. La tactique des Américains était plutôt de sauvegarder le *statu quo* sur le terrain, en leur permettant de rester les maîtres du jeu et en craignant un conflit entre la Grèce et la Turquie au sein de l'OTAN.

Après la chute de l'Union soviétique et les bouleversements dans les pays de l'Est de l'Europe, Washington croyait pouvoir devenir le régisseur de la paix dans cette île. Des émissaires américains ont vite été dépêchés pour tenter de trouver une issue au conflit et au partage de l'île. Cependant, les tentatives « d'euro-péanisation » de Chypre, en

envisageant son adhésion à l'Union, ont créé une nouvelle polémique entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Bon nombre de chypriotes souhaitent en effet voir le problème réglé dans le cadre de l'Union européenne pour garantir la coexistence des deux communautés. Tandis que les Etats-Unis cherchent la récupération politique et stratégique de cette île en essayant de placer le règlement de son problème sous leurs auspices.

## Vive réaction américaine

Les derniers affrontements intercommunautaires ont-ils été provoqués ? Par qui ? En faveur de qui ?

Tout ce qu'on sait, c'est que ces événements ont eu lieu durant la crise politique surgie entre les Etats-Unis et le nouveau gouvernement turc de M. Erbakan, à l'occasion du voyage de ce dernier en Iran. L'assassinat de deux Grecs chypriotes à un court intervalle sur la ligne de démarcation séparant les deux quartiers de la capitale, Nicosie, a été perpétré par des membres d'une organisation paramilitaire venus spécialement de Turquie, dénommés les « Loups Gris », au su de Mme Ciller, ministre des Affaires étrangères et adversaire politique de M. Erbakan.

La réaction américaine a été très vive contre la Turquie, tandis que la condamnation européenne était classique. Dès lors, le ministre chypriote des Affaires étrangères, M. Alekos Michaelides, a fait savoir, dans une déclaration au journal « *Le Monde* », que les chypriotes attendent désormais beaucoup des Etats-Unis pour aider son pays à résoudre son problème.

L'approche des élections présidentielles en février prochain et la revanche des Grecs chypriotes pour leurs victimes font craindre les observateurs. Seul l'espoir de voir l'actuel président Glafcos Clerides, un homme d'une grande intelligence, d'ouverture et de dialogue, réélu à la tête de l'Etat pourra éteindre le feu.

Elie HATEM

Un voisin d'Israël change de gouvernement. Qu'en attendre ?

# CHYPRE ET ISRAËL



Le Président Glafkos Cléridès.

Chypre a vu l'arrivée de Glafkos Cléridès à la tête de l'État le 14 février 1993. C'est de bonne augure pour le redressement intérieur du pays, mais aussi pour les relations avec les pays voisins, notamment Israël. Juriste de formation, le président Cléridès est anglophile et anglophone. Avant rejoint la Royal Air Force en 1939, il est fait prisonnier par les nazis en 1942 à la suite d'une attaque contre son avion. En 1976, il fonde le Parti démocratique (Democratic Rally, DISY), un parti de droite. Partisan du dialogue et excellent négociateur, il plusieurs fois représenté la communauté grecque chypriote dans des négociations avec la communauté turque de l'île. Il connaît bien son interlocuteur turc, un ami d'enfance, Raoul Denktash. Mais aussi il tient à imprimer un tournant dans les relations entre Chypre et Israël.

Depuis la création de l'État chypriote indépendant, en 1960, les relations avec Israël n'ont jamais été très amicales. Elles se limitaient au niveau strictement officiel et diplomatique, les autorités chypriotes s'étant toujours ralliées du côté des Palestiniens ou autres belligérants de l'État hébreu. Telle était la position de l'archevêque Makarios - Président également de la République -, cofondateur du Mouvement des non-alignés et

ami proche de Nasser. Son successeur, Spyros Kyprianou, suivit la même voie et autorisa l'ouverture de bureaux de l'OLP à Nicosie.

Depuis 1982, date du départ des combattants palestiniens de Beyrouth et de la fermeture du Bureau de l'OLP, la présence palestinienne à Chypre est devenue importante. A cette époque, le représentant de ladite organisation et son premier secrétaire, Fayez Younès, résidait à Nicosie et maintenait de très bonnes relations avec les autorités chypriotes. En 1988,

le président Georges Vassiliou (tout à la fois fils d'un membre actif du parti communiste et milliardaire) fut élu grâce au soutien du parti communiste. Il poursuit cette politique. Son mandat a été caractérisé par des scandales dont le dernier, l'an passé, fut la livraison d'armes à la Serbie en violation des mesures d'embargo. Ce fut également le cas pendant la guerre du Golfe quand des Palestiniens de Nicosie servirent d'intermédiaires avec l'Irak (cf. la presse locale chypriote Alithea, mai-juin 1993), tractations et

négociations avaient lieu dans l'île, à Larnaca ou Nicosie, entre des pays du Moyen-Orient, ainsi que des livraisons d'armes à l'Iran.

Aujourd'hui, le président Cléridès rompt avec la tradition. Il fait preuve de plus de raison que ses prédécesseurs qui l'accusaient de "pro-américanisme" ou de "pro-impérialisme" sans dire "pro-sionisme"... Il entend redonner du souffle à son pays en renouant équitablement avec tous ses voisins, en particulier avec Israël. Il va sans dire que son amitié pour Israël se dessinait bien avant son arrivée au pouvoir. Cet acte n'a fait que donner confiance aux Israéliens. L'été dernier, ils étaient nombreux sur les bords de mer chypriotes et dans les luxueux hôtels, succédant aux Koweïtiens, Libanais, dont le flux migratoire et touristique avait enrichi l'île depuis plus d'une décennie.

Avec le nouveau gouvernement à Chypre, une nouvelle page politique est tournée, porteuse, nous l'espérons, de paix dans la région.

Elie Hatem



**Du Luxe  
pour Tous**



*Vol Direct Eilat*  
Du 2 au 9 Janvier 1994

- King Salomon	<b>3 650 F</b>
- Princess	<b>4 750 F</b>
- Neptune	<b>3 980 F</b>

**LYDIA VOYAGES** - 2, rue Caron - 75004 Paris  
☎ (1) 42.71.20.03 - Métro Saint-Paul



MADAGASCAR :

# L'opposition s'organise

DEPUIS onze ans Madagascar, naguère prospère, vit sous un régime totalitaire et sanguinaire, celui de Didier Ratsiraka, « fils spirituel de Kim Il Sung ». Malgré la générosité de quelques pays occidentaux, la France en tête, la misère règne dans le pays ; et malgré un régime de terreur qui n'a pas hésité à assassiner des adversaires l'opposition commence enfin à s'y regrouper et faire entendre sa voix. Il est grand temps qu'elle réussisse car Madagascar, où sévissent déjà 500 conseillers soviétiques contrôlant notamment les bases aériennes et les points stratégiques, risque de tomber définitivement, et de façon irréversible, sous la domination de Moscou et de la Corée du Nord.

L'union des opposants malgaches est une suite à la position très ferme prise, le 15 septembre dernier, par l'Eglise catholique, suivie par les églises protestante et anglicane, contre le « régime du parti unique, le culte de la personnalité, la censure de la presse, la politisation de la justice, la misère et la corruption des dirigeants ».

Au « Conseil chrétien des Eglises », s'ajoutent deux autres oppositions : celle de gauche modérée d'abord qui demande le recours rapide aux élections libres. Après avoir été, en 1972, à l'origine du coup d'Etat contre le président Tsiranana et avoir ainsi ouvert la voie au socialisme, cette opposition critique aujourd'hui la dictature rouge de Ratsiraka et coordonne son action avec celle du Conseil des Eglises et l'opposition nationaliste de droite.

Cette dernière tourne autour de trois personnalités : MM. Bezaka et Ranaivo Rahamefy et Mme Ramandrala. Ce dernier est le terme de grande culture qui tente, aujourd'hui, d'expliquer les positions de l'Union des opposants ; à l'opinion française et aux autres mouvements démocratiques de l'Est, il apporte un élan de solidarité.

Mme Lucie Ramandrala fera bientôt paraître le *Livre vert de l'espérance malgache* qui se veut le pendant du *Livre rouge* du dictateur Ratsiraka. Ce livre constitue la plate-forme des oppositions unies afin d'« empêcher le bas-



Richard Andriameholison  
Une des principales figures de l'opposition, emprisonné depuis plusieurs années

culément définitif (du pays) dans le camp des pays de l'Est ».

L'heure de vérité approche pour Madagascar contre la révolte qui gronde en raison de la misère, de l'inflation, de la famine, de la corruption et des exactions du pouvoir social-marxiste ce dernier n'a pu que multiplier les pillages et les assassinats.

D'autre part la propagande du régime, faute d'autres arguments, accuse les opposants d'être soutenus par le Maroc, le Gabon et l'Afrique du Sud, ce qui ne semble pas le cas et ce qu'il faudrait souhaiter dans l'intérêt du peuple malgache et du monde non-communiste.

Il faut suivre les affaires de ce pays, si important par sa position géo-stratégique — il suffit de regarder la carte — et surtout de la culture française.

Rompre le silence qui entoure actuellement le Madagascar aiderait considérablement ceux qui luttent pour la libération de leur patrie du joug soviéto-marxiste. Les vrais patriotes malgaches peuvent compter sur nous.

Pascal NARI

UNESCO :

# L'élection de M. Mayor

LE dimanche 18 octobre, au matin, M. Federico Mayor a été élu directeur général de l'UNESCO. Cette élection a été acquiescée au cinquième et dernier tour après une bataille acharnée menée par M. M'Bow, le directeur général sortant. M. Mayor, scientifique espagnol de 63 ans, est un homme « démocrate-chrétien » qui avait déjà eu des fonc-

tions au sein de l'UNESCO. Comme nous l'annoncions (cf. *Aspects de la France* du 15 octobre), le départ de M'Bow va sans doute mettre un terme à la propagande marxiste et aux folles dépenses sans toutefois changer quoi que ce soit aux grandes orientations « humanistes » de l'organisation. Cette élection appelle cependant plusieurs remarques.

## La bataille des nations

LE concept purement idéologique de « l'amitié entre les peuples » a été ridiculisé par l'organisation précisément chargée de développer cette amitié. Chaque continent défendait en effet son propre candidat sans qu'à aucun moment, l'idée de compromis paisible n'adossât. Cela explique l'exceptionnelle longueur de la procédure qui a été une véritable bataille des nations entre pays riches, pays africains, sud-américains et asiatiques. A ce jeu, ce sont les Sud-Américains appuyés par les pays riches et les pays de l'Est qui l'ont emporté en la personne de M. Mayor.

L'attitude du bloc de l'Est peut paraître surprenante : il a abandonné son ami et promoteur M'Bow qui en fut bien surpris. En fait, cela est dans la parfaite ligne de la politique étrangère de Moscou : dès que les Soviétiques comprennent que M'Bow ne pourrait pas être réélu à cause de la farouche résistance d'une vingtaine de représentants, ils le lâchent, ce qui était une habile façon de faire croire au monde entier que les treize ans de M'Bow à la tête de l'UNESCO n'avaient pas été en leur faveur... Cette habileté de l'URSS tranchée avec la nullité particulièrement remarquable de la politique du quai d'Orsay et de l'Elysée.

## Le gouvernement se couvre de honte

LA politique étrangère de la France a pour principale caractéristique qu'elle est totalement inexistante. En effet, le rôle normal du Quai d'Orsay serait de savoir faire des choix. Or, nos insipides technocrates restent encore persuadés qu'il est possible de faire plaisir à tout le monde. C'est ainsi que la France soutint M. Khan pour satisfaire les Asiatiques et les occidentaux tout en montrant qu'elle était l'amie de l'Afrique par la démission de Mme Halimi. Les Africains le prirent finalement fort mal tout comme les Pakistanais. Plus tard, M. Khan, directeur de la France, apporta son soutien à M'Bow tout en assurant

que ceci n'était que « par amitié » : autrement dit, les autres pays ne devaient surtout pas croire que le choix de M'Bow s'effectuait contre les autres candidats. Là encore, l'Afrique en fut vexée tandis que les pays occidentaux et sud-américains nous considèrent comme des « lâcheurs ». ... Enfin, après le retrait de M'Bow, la France vota pour M. Mayor, ce qui fut considéré par nos partenaires, comme un ralliement bien tardif tandis que les pays du tiers-monde estimaient que nous avions montré notre vrai visage de colonialiste... 100 % d'échec ! La France s'est couverte de honte.

## M'Bow, mauvais joueur

LE dernier aspect de cette élection, réside en ce que M'Bow, pourtant grand défenseur de la démocratie refuse bien sûr de se soumettre à son verdict. Loin de s'avouer vaincu, il a décidé de batailler jusqu'à l'élection officielle de M. Mayor. En effet, le vote de dimanche désigne le candidat qui doit se présenter devant l'assemblée générale de l'UNESCO. Il était normalement acquis que la personne désignée par le conseil exécutif était élu apporta son soutien à M'Bow tout en assurant

qu'au bout en vitupérant le colonialisme et les pressions financières des Etats-Unis notamment.

Décidément, cette élection aura fait apparaître le vrai visage de l'UNESCO, organisme international comme les autres, où tout n'est qu'affaire d'intérêts personnels, de magouilles politiciennes, en somme, de démocrassouille...

Marc JONNART

BURKINA-FASO :

# Après le coup d'Etat, les problèmes demeurent

THOMAS SANKARA, jeune capitaine très gauchiste et président de Burkina Faso, ex Haute Volta, et une centaine de personnes ont été tués jeudi après midi lors d'un coup de force qui a porté au pouvoir un autre jeune capitaine, et « meilleur ami » du précédent Blaise Compaoré, 36 ans.

L'information, hélas, n'est pas très originale. La plupart des pays de l'Afrique noire sont habitués à ce genre de coups d'Etat, résultant des rivalités de personnes ou de clans, mais aussi des intrigues des grandes puissances. Ces événements ne changent rien à la misère dans laquelle s'enfoncent de plus en plus la majeure partie de l'Afrique, et la population y reste indifférente.

Néanmoins le coup d'Ouagadougou mérite une attention particulière :

Le capitaine Thomas Sankara, 38 ans, était une personnalité hors de commun ; révolutionnaire gauchiste, il était apparemment sincère et, phénomène rare, intègre. Le « Saint-Just du Sahel », victime du cinquième coup d'Etat survenu dans le pays depuis son indépendance en 1960, s'était attaqué aux traditions locales, disait vouloir mettre en ceu-

vre un « nouveau modèle » de société, se croyait socialiste et avait laissé les éléments pro-soviétiques et surtout manipulés par la Libye profiter de la situation pour infiltrer le pays. Son amitié admirative avec le dictateur de Tripoli inquiétait tant à l'intérieur que chez ses voisins.

• Comme tous les « grands ancêtres » révolutionnaires il commença son règne par la démagogie et sombra vite, faute de pouvoir remédier à l'essentiel, c'est-à-dire à la misère et à l'anarchie, dans la terreur et la torture pratiquées par les « comités » de quartiers ou de la campagne. Cela s'appelaient « la révolution à marche forcée », rengaine bien connue depuis deux siècles.

• Son successeur prétend vouloir « rectifier la révolution ». Son coup a été sanglant et certains regretteront, dans le pays mais surtout dans les milieux gauchistes européens, le jeune militaire au discours marxisant et tiers-mondiste qui vient d'être victime du processus qu'il avait lui-même lancé et de son meilleur ami qu'il projetait, paraît-il, de faire assassiner.

• Il faudrait souhaiter que le réalisme, une politique de développement moins démagogique et mieux adaptée aux traditions et une diplomatie plus équilibrée puissent prévaloir dans ce pays devenu après l'indépendance un des plus pauvres du monde.

La démonstration vient d'être faite une nouvelle fois, les révolutions, même animées de bonnes intentions, ne résolvent rien. Le Burkina-Faso se trouve aujourd'hui encore plus pauvre et plus déchiré qu'en 1983, lorsque Sankara prit le pouvoir. Il est peu probable que la leçon soit retenue.

P.N.

CHYPRE :

# Le terrorisme attaque

MARDI 15 SEPTEMBRE à 18 H 40, trois coups de pistolet se firent entendre à Limassol, ville chypriote habitée à 40 % par des étrangers.

Sur le coup, les rues se vidaient et la police intervenait. Une voiture avait poursuivi un taxi et tiré sur le passager d'origine palestinienne. On devait apprendre par la suite qu'il s'agissait d'une affaire interpalestinienne.

En effet, la présence palestinienne massive dans cette île depuis 1982 (date du départ des Palestiniens de Beyrouth et la fermeture du bureau de l'O.L.P.) devient de plus en plus inquiétante, d'autant plus que l'O.L.P. s'y est implantée. Son représentant et premier secré-

taire Fayed Youness réside à Nicosie (capitale de Chypre). Notons que les autorités grecques — chypriotes éprouvent une énorme sympathie pour les Palestiniens et tous ceux qui circulent dans l'orbite soviéto-révolutionnaire.

Le noyau du terrorisme se déplacera-t-il vers cette île qui a connu le calme depuis plus de treize ans ?

Ajoutons que, depuis quelques mois, la plupart des négociations de vente et de livraison d'armes à l'Irak ou à l'Irak et des réunions secrètes concernant le Moyen-Orient, quelle que soit leur importance, ont eu lieu soit à Larnaca soit à Nicosie, souvent à l'insu du gouvernement chypriote. Cela pousse les autorités de l'île à être plus vigilantes pour sauvegarder leur réputation de « neutres » (en façade) et à contrôler davantage tout ce qui se passe sur leur territoire.

E.H.

d'Action française

— Les Documents d'Action française :  
ECONOMIE : UNE AUTRE VOIE  
Prix 25 F. (envoi franco 30 F).  
A partir de 10 exemplaires : 20 F.

Adresser nos bureaux, mps - 75001 Paris.

# INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

— Directeur : Michel FROMENTOUX —

Reprise des conférences  
MERCREDI 18 NOVEMBRE

à l'occasion d'un dîner-débat avec  
François BRIGNEAU

au restaurant Le Dauphin, 167, rue Saint Honoré, 75001 Paris  
Participation aux frais : 120 F (étudiants : 70 F)  
Inscription obligatoire avant le 10 novembre aux bureaux d'Aspects

CHYPRE/ENTRETIEN AVEC VASSOS LYSSARIDES \*

# Supprimer le mur

Elias Hajjilambros

Il reste un territoire divisé en Europe. Un homme politique chypriote s'exprime.

**C**omment peut-on accepter aujourd'hui la persistance du mur qui partage Chypre en deux parties, un mur tracé au prix d'un massacre effectué par l'armée turque contre les habitants de cette île pacifique de la Méditerranée ? 1990 sera-t-elle porteuse de la fin des tourmentes du peuple chypriote ?

Il y a deux mois, Dimitri Christofias, secrétaire général de l'AKEL (le Parti du peuple travailleur de Chypre), nous affirmait dans un entretien que le conflit chypriote devait être résolu par des moyens pacifiques autour d'une table de négociations entre les deux peuples grec et turc chypriotes, pour aboutir à de nouvelles institutions politiques.

Quelques jours après notre entretien, une rencontre entre les dirigeants de tous les partis politiques grecs et turcs chypriotes a eu lieu à Nicosie pour entamer de telles négociations.

Vassos Lyssaridès, président du Parlement et dirigeant du Parti socialiste chypriote, EDEK, nous donne son point de vue sur l'évolution de la situation générale de l'île.

Comment appréciez-vous la situation actuelle ?

Vassos Lyssaridès : La situation à Chypre est inchangée et le silence mondial et européen sur cette question demeure. Je me demande comment l'Europe peut accepter la persistance du mur de Nicosie, le dernier mur qui existe en Europe ? La sécurité européenne dépend en fait de celle de

Chypre. Il ne suffit pas de condamner verbalement la Turquie, mais de prendre des mesures contre elle pour la conduire à changer sa politique.

Quelles mesures entendez-vous ?

Vassos Lyssaridès : Ne plus lui accorder de subventions, avant tout. Lui imposer un retrait im-



Nicosie, dernière ville d'Europe, avec Belfast, à être coupée en deux.

mediat de la partie nord de Chypre. Aujourd'hui, l'Europe se déclare prête à améliorer ses relations avec la Turquie. Or, comment admettre un pays au Conseil de l'Europe quand ce dernier occupe un État européen ?

Que pensez-vous des propositions du dirigeant turc du nord de Chypre, Raouf Denktash ?

Vassos Lyssaridès : Monsieur Denktash prône l'autodétermination séparée des communautés grecque et turque. Or, ces deux communautés ne forment qu'un seul peuple. Cette proposition est une offense pour Chypre. Elle est basée sur des principes raciaux,

partitionnistes. Je ne suis pas contre un État où chacun pourra exercer librement ses droits dans un cadre démocratique : tous les pays européens sont divisés en différents partis politiques ! Je pense que la proposition de monsieur Denktash est sans issue. Même le secrétaire général des Nations unies ne l'a pas prise en considération.

Comment jugez-vous le climat international vis-à-vis de Chypre ?

Vassos Lyssaridès : Un climat de détente règne aujourd'hui entre les États-Unis et l'Union soviétique. Le Pentagone américain va vers une politique de désarmement très forte. Cette politique ne fera que favoriser le retour à la norme dans

notre île. Le Congrès américain a condamné la Turquie. On aurait souhaité une position similaire de l'Administration américaine !

Quelle solution vous paraît envisageable ?

Vassos Lyssaridès : Je ne pense pas qu'il y ait une solution rapide du problème chypriote. L'OTAN travaille malheureusement en faveur de la Turquie, ce qui retarde le processus de normalisation de la situation sur notre île.

Quant à nous, Grecs chypriotes, nous avons accepté des concessions qu'aucun peuple n'a acceptées depuis la Seconde Guerre mondiale. Nous avons accepté une indépendance mutilée ! Aujourd'hui, nous acceptons une fédération de Chypre, une fédération réelle et non des États séparés ! ■

\* Président du Parlement chypriote

# LES MARONITES CHYPRIOTES

## SONT TOUJOURS LIBANAIS

Février 1992

Depuis le début de la guerre au Liban en 1975, Chypre est devenue une base libanaise et un port vital aussi bien pour les hommes d'affaires que pour les voyageurs qui empruntaient Larnaca pour se rendre au Liban.

Le flux de libanais qui débarquaient à Chypre chaque fois où les bombardements les chassaient de leurs foyers fut considérable. Une véritable communauté libanaise y est née, installée essentiellement dans la ville de Limassol, au Sud.

Douze siècles auparavant, leurs ancêtres maronites, fuyant les persécutions, y trouvèrent le même refuge. Les maronites de Chypre ont survécu les difficultés et les péripéties de l'Histoire. Ils sont aujourd'hui au nombre de 6000 alors qu'ils étaient 125000 au XIIIème siècle, répartis dans 64 villages. Ils se sentent profondément attachés à leur mère patrie, le Liban. Comme les grecs chypriotes sont fiers de leur appartenance culturelle à la Grèce - le drapeau grec accompagne systématiquement celui de Chypre - et les turcs chypriotes à la Turquie - le drapeau turc remplace le drapeau grec à côté du drapeau chypriote -, les maronites-chypriotes arborent le drapeau libanais à côté de celui de l'île pour rappeler leurs origines et se distinguer des autres autochtones.

Quelque soit leur répartition géographique sur les cinq continents, les maronites manifestent pour la plupart leur attachement au Liban qui demeure leur foyer principal. A côté de Saint Maron, Saint Ephrem et Saint Charbel, leurs patrons spirituels, le Cèdre demeure leur symbole national. Les maronites chypriotes en donnent l'exemple : le Cèdre resta

leur emblème communautaire. Il décore leurs clubs et leurs foyers à côté des photos des dirigeants politiques libanais.

Le rayonnement maronite dans le monde et leur attachement au Liban n'est pas une offense aux divers autres communautés sur lesquelles repose notre pays. C'est plutôt un avantage quand on arrive à distinguer le patriotisme libanais du fanatisme religieux ou confessionnel. Les maronites chypriotes qui ont manifesté leur solidarité et leur aide aux libanais qui débarquaient à Chypre sans aucune distinction confessionnelle sont l'exemple.

Par leur existence potentielle et politique à Chypre, ils ont permis aux libanais de se sentir chez eux dans l'île. Un représentant parlementaire de la communauté maronite (Jean Poyiadjis) fait porter leurs questions au Parlement et par ricochet celles des libanais en liaison directe avec cette communauté. Il est vrai que, constitutionnellement parlant, le représentant communautaire n'a pas le droit de vote à la Chambre, mais son rapport est écouté par les autorités. En outre, les élections législatives de mai dernier ont permis à un citoyen maronite chypriote d'être élu, sur la liste du parti AKEL, avec un droit de vote parlementaire.

Réalisant l'importance de cette communauté et l'intérêt qu'elle apporte au Liban, le Patriarche maronite a ordonné en septembre 1988 Monseigneur Boutros

GEMAYEL (libanais maronite) Archevêque de Chypre qui est venu s'installer à Nicosie après une absence de trois siècles de l'île. Depuis le XVIIème siècle, l'évêque maronite de Chypre devait quitter l'île, sous la pression ottomane, pour aller s'installer à CORNET CHEHWAN au Liban jusqu'à l'ordination de Mgr GEMAYEL dont la mission est aussi bien diplomatique que spirituelle. "Je devais renouer des relations de respect et de diplomatie

avec la communauté grecque orthodoxe et avec les autorités politiques de l'île. J'ai de bonnes relations avec le Président de la République. Georges Vassiliou, et avec les différents dirigeants des partis politiques du pays qui viennent pour la plupart assister à nos cérémonies religieuses notamment à l'occasion de la fête Saint Maron (le 9 février de chaque année). J'ai également noué de bonnes relations avec Mr Raouf DENKTASH, dirigeant de la communauté turque chypriote et Président de la République Turque du Nord de Chypre. J'ai eu le droit de me déplacer entre les deux parties de l'île grâce à ce statut particulier, celui des diplomates. Mgr GEMAYEL explique. Il faut redonner du poids à notre communauté à Chypre, consolider notre Eglise à l'intérieur et protéger la présence maronite en difficulté... Il s'agit aujourd'hui d'un phénomène d'osmose dangereux subi par les maronites de Chypre : le mariage avec les orthodoxes. La femme, comme l'homme orthodoxes entraînent leurs enfants vers l'Eglise orthodoxe. Il ne s'agit pas de créer des ghettos maronites isolés dans l'île, mais de veiller à l'existence permanente de notre communauté dans une ambiance d'entente et de coexistence avec les autres communautés soeurs.

Le dynamisme maronite existe bien à Chypre. Il faudrait le soutenir et lui exprimer notre solidarité. A Limassol, le Père André KATSHIOLODIS, curé de la paroisse de cette ville et de celle de Polémidia, chargé de l'enseignement secondaire, s'emploie depuis des années à donner une nouvelle allure vivante à la communauté hétérogène de sa ville du fait de la présence massive des maronites aussi bien chypriotes que libanais. A côté de l'enseignement religieux, il s'occupe d'œuvres sociales qui font profiter aussi bien les maronites chypriotes que la communauté libanaise (toutes confessions confondues). C'est à leurs efforts qu'on doit la construction de

l'Eglise de Polémidia. Aujourd'hui, il est à l'initiative de la construction d'un cimetière maronite à Limassol.

D'autres projets sont en cours dans l'île tel que celui dévoilé par Mgr GEMAYEL : Nous envisageons l'ouverture d'une ou de plusieurs écoles élémentaires maronites, où nous pourrions enseigner la catéchèse et organiser des camps de vacances pour former les jeunes et leur apprendre l'Histoire, l'art et la culture de leur communauté... Nous envisageons d'autres activités mais ne disposons pas d'assez de moyens.

Maronito sum : Maroniti vil a me alieum puto !



SAINT MAROUN

# St MAROUN: HISTOIRE et TRADITION

Il y a quinze siècles, un moine ermite vivant dans la pauvreté et la simplicité, loin des hommes et de leurs structures artificielles trompeuses a attiré autour de son nom une communauté qui a survécu jusqu'à nos jours les crises et les persécutions.

Saint Maroun a vécu dans la région de Cyr, en Syrie, vers le Nord du Liban. De son temps, la Syrie du Nord se divisait administrativement en trois régions : la Syrie première ou Syrie creuse (Kollésyrie) dont le chef-lieu était Antioche, la Syrie seconde dont le chef-lieu était Hiérsopolis ou (Manbig). Quant aux régions qui s'étendent au Sud d'Apamée jusqu'aux confins de la frontière libanaise, elles se divisaient en deux parties : la Phénicie libanaise (Phaenicia ad Libanum) dont la capitale était d'abord Homs puis Damas, et la Phénicie maritime (Phoenicia ad Marm) dont Tyr était la Capitale.

A l'Ouest de la Syrie euphratique et au Nord de la Syrie première s'étendait une région immense dont la superficie atteignait quarante mille mètres carrés environ. On l'appelait Cyrée ou la Cyrrestique, du nom de Cyr, sa plus grande cité.

C'est à cette ville que fut envoyé, en 423, le prédicateur et historien Théodoret d'Antioche, sacré évêque de la région. C'est grâce à son livre "l'Histoire religieuse" qu'on a pu essentiellement apprendre sur la vie de Saint Maroun, fondateur de notre communauté.

Dans ce livre, Théodoret d'Antioche rapporte de nombreux détails sur les oeuvres des ascètes, de leurs fortifications, la manière dont

.../...

Février 1992

Dieu, par leur méditation, manifestait sa générosité et opérait des miracles ; citant en particulier, ceux qui, dans son évêché, étaient devenus célèbres et dont la sainteté avait eu un rayonnement bienfaisant et, à leur tête, Maroun le "Divin" comme il l'appelait.

Cet ermite s'infligeait des mortifications sous la "voûte du ciel", sans toit aucun si ce n'est une petite tente sous laquelle il ne s'abritait que rarement, sur une colline qu'il a escaladée pour s'éloigner des hommes.

Sur cette colline, on avait jadis construit un temple païen, tombé en ruines au cours des siècles. Saint Maroun "consacra" ce temple - réservé aux démons depuis les temps anciens - et passait ses jours et nuits veillant et adorant. Il faisait de longues prières, passait ses nuits à genoux pour la contemplation de Dieu et des perfections divines. Il pratiquait le jeûne et la claustration dans un espace étroit dont il ne sortait que pour travailler la terre pour épuiser son corps et étouffer ses désirs. Le fait de mâter son corps avec des vêtements rudes, des bures en poils, celui de se priver parfois de s'asseoir et de dormir durant des nuits entières, puis enfin le fait de se consacrer à prêcher les visiteurs, à les conseiller et à consoler ceux qui parmi eux étaient tristes ou malheureux lui permettait de quitter le monde matériel et de s'approcher de plus en plus de la divinité.

Si le temps devenait mauvais, s'il faisait plus froid et si la neige venait à tomber, il se réfugiait alors, non pas dans les ruines du temple qu'il avait consacré et où il n'allait que pour célébrer la messe, mais dans une petite tente faite de peau de chèvre.

D'après Théodoret, Saint Maroun a été doté du don de guérison. Les gens affluaient vers lui de tout côté. Tous avaient touché du doigt que sa réputation

d'homme vertueux et de thaumaturge était vraie. Les malades se guérissaient par l'effet d'un seul médicament : la prière du Saint Maroun qui, toutefois, ne se contentait pas de guérir les maladies du corps, mais purifiait les âmes aussi. Il guérissait les uns de leur avarice, les autres de leur colère. Il enseignait à certains l'économie, à d'autres les lois de la justice...

Saint Maroun l'ermite fuyait les hommes et les hommes le suivaient. Il a fui la célébrité sur le sommet d'une montagne isolée, mais ses actes l'ont rendu célèbre et le parfum de sa sainteté s'est propagé jusqu'à la grande capitale du pays, jusqu'à Antioche et de là, il parvint aux confins de l'Empire.

Vers l'an 410, Maroun le Saint rendit l'âme. Il fut enterré dans la tombe de l'un de ses disciples (Zabéna) selon son vœux car il voulait donner une leçon d'humilité et d'abnégation à ses disciples.

A peine était-il mort que les foules affluèrent des villages nombreux vers son corps. Les uns et les autres ne désiraient qu'une chose : ravir le corps du moine et l'enterrer dans leur village. La dispute a failli dégénérer en bataille. Et, ce sont les habitants d'un village du Sud de Cyr qui, ayant finalement triomphé, ont emporté le corps et l'ont enterré dans leur village. C'est alors qu'ils ont édifié sur la tombe la première église maronite. La tombe du Saint Maroun et la première église érigée en son nom se situeraient vers le Sud de Cyr, à mi-distance entre elle et Alep.

La tradition maronite veut que la crâne de Saint Maroun ait été transporté, d'abord de cette église au couvent de Maroun le Grand ou "Maison de Maroun", construit au bord de l'Oronte, puis de là, au Liban au couvent de Maroun sis à l'Est du village dit "Kfarhay" dans le Batroune. Mais le crâne du Saint n'est resté au Liban que

quelques siècles seulement, après quoi, il fut transporté en Italie par un moine bénédictin.

Autour de Saint Maroun, une foule de disciples s'est constituée qui, après sa mort, a continué à s'agrandir et se répartir dans la région. Beaucoup d'entre eux avaient choisi de vivre en moines ascétiques ou en ermites. Ces disciples se sont alors constitués en ordre religieux organisé et unifié sous la direction d'un Supérieur unique au couvent de Maroun ou "Maison de Maroun" situé près de l'Oronte qu'on considère, à juste titre, comme le noyau primitif de la communauté Maronite. Il s'agissait d'un bâtiment étendu, riche en moines, le plus prospère et le plus élevé quant au grade ecclésiastique. Autour de lui s'est formée et répandue une grande communauté dite alors "Maronite" (les amis de Maroun) placée sous l'autorité du Pape car préchant l'unité et l'universalité de l'Eglise. Les Maronites de l'époque, comme ceux d'aujourd'hui, ont été dotés d'une mission de prêche en vue de la réconciliation et du rassemblement.

Dès leurs origines, ils furent de ce fait victimes des persécutions. Une embuscade tendue par les Jacobites (monophysites) en 517 causa la mort des 350 moines martyrs maronites, fidèles à la foi chrétienne universelle.

D'entente avec l'empereur Anastase Ier, les Jacobites n'ont pas cessé, depuis, d'attaquer le couvent de Saint Maroun dont les murailles furent démolies pendant un certain temps. Le couvent fut ensuite réparé sous l'empereur Justinien le Grand et vit alors sa richesse se répandre de nouveau grâce à la piété et la science de ses moines. Ermites et cénobites y venaient de loin chercher refuge.

L'usage voulait que le patriarche et les évêques maronites soient élus parmi les moines de ce couvent qui fut détruit vraisemblablement dans la première moitié du Xème siècle à la suite des invasions et per-

sécutions musulmanes (le sultan Sayf al Dawlah). C'est alors que vient l'exode massive des Maronites vers le mont Liban retrouver des frères déjà Maronites (ou amis de Maroun) car ils avaient entendu parlé de Saint Maroun soit qu'ils étaient aussi venus témoigner de leur "Maronité", autrement dit de leur foi chrétienne basée sur l'amour, et l'ouverture sur le prochain et le travail pour l'unité de l'Eglise.

Telle était la mission des maronites. Elle restera la même malgré les tourmentes des siècles. Dotée de la même foi que son fondateur, l'Eglise Maronite chante Dieu et honore Saint Maroun en ces termes :

Tu es Saint, ô Dieu qui as doté Saint Maroun d'une foi inébranlable et d'un amour divin.

Tu es Saint, ô puissant qui as fortifié le prêtre et ascète pour qu'il te serve.

Tu es saint, Toi qui ne meurs pas. O toi pour qui le grain de blé est mort et il a donné cent et deux cents.

Bienheureux Toi qui as célébré ton Seigneur par le jeûne et la prière en donnant comme fruit un peuple élu. Bienheureuse l'Eglise qui honore aujourd'hui ta mémoire.

21 juin 1991

EUROPE/CHYPRE

# Briser le mur

Elias Hajilambros

Récentes élections dans l'île.  
Le commentaire d'un  
connaissseur de la réalité  
chypriote.

**L**e droit international est devenu un droit d'exclusivité depuis la récente intervention des troupes alliées au Koweït, opération téléguidée par les Etats-Unis qui tentent aujourd'hui de gérer leur leadership mondial. Cette mobilisation internationale à laquelle se sont pliés bon nombre d'Etats s'est faite pour la mise en application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le retrait des troupes irakiennes du Koweït et pour l'établissement de ce que l'on appelle un « nouvel ordre mondial ». Il est vraiment dommage, sans doute, que ce même droit ne soit pas aussi efficacement applicable pour d'autres résolutions concernant d'autres pays. Surtout quand ces résolutions émanent du même organe de l'ONU qui a permis le recours à la force armée et le déclenchement de la guerre du

Golfe...

Depuis 1974, vingt-quatre résolutions demandant le retrait immédiat des troupes d'occupation turques de Chypre ont été approuvées par les Nations unies. Il semblerait cependant que leur mise en application est une affaire qui est loin de faire bouger les consciences, peut-être parce que Chypre ne possède pas de puits de pétrole... Depuis cette date, Chypre vit la honte de l'occupation turque en violation de tout droit et de tout principe. Sa capitale, Nicosie, reste la dernière capitale européenne séparée par un mur de barbelés. Et, malgré tout, la vie continue... Les institutions étatiques fonctionnent.

Les élections législatives du 19 mai dernier ont montré une forte participation populaire à la vie politique de l'île : on a compté 92 % de votants parmi les électeurs inscrits. Le Parti du peuple travailleur, AKEL (le parti des communistes), qui a subi de profondes transformations lors de son dernier congrès, a recueilli 30,6 % des voix (18 sièges) contre 35,8 % à la droite. Le parti socialiste EDEK obtient 10,9 % et sept sièges et le centre-droit (Diko) 19 %. L'AKEL a progressé de 3 points par rapport à 1985, malgré la présentation d'une liste formée par cinq députés ayant quitté l'AKEL. Cette nouvelle formation politique a obtenu 3 % des suffrages et n'aura pas de député. Le porte-parole de la présidence a souligné que le président de la République Georges Vassiliou n'étant issu d'aucun parti (1) poursuivra sa politique avec la nouvelle assemblée et en coordination avec le Conseil National chypriote (une structure ayant valeur consultative qui regroupe les leaders des partis politiques représentés au parlement et présidée par le chef de l'Etat et se fixant pour objet la réalisation de l'unité nationale et le règlement du problème chypriote). ■

1. Georges Vassiliou avait été élu avec le soutien de l'AKEL.

# LA PAIX MANQUÉE

LE 15 MARS 1990.

**I**l était temps pour Chypre, depuis 1974 déchirée en deux au prix d'un massacre, de retrouver son unité et une issue définitive à son problème. C'est dans ce sens que le secrétaire général de l'ONU, Xavier Perez de Cuellar, a invité le président de la République chypriote, Georges Vassiliou, et le représentant de la com-

munauté turque chypriote, Raouf Denktash, à des négociations directes à New-York, sous son égide. Ces négociations ont eu lieu du 26 février au 3 courant et se sont soldées par un échec.

Pour protester contre le blocage de la négociation provoquée par M. Denktash, M. de Cuellar a annoncé qu'il remettrait son mandat de négociateur sur Chypre au Conseil de Sécurité. Le secrétaire général de l'ONU souhaitait en fait la mise au point de son plan de paix approuvé par les Etats-Unis, l'URSS et la CEE : constitution d'un Etat fédéral avec deux provinces autonomes, retrait des troupes turques de l'île, démilitarisation de Chypre et restitution d'une partie de leur propriété aux 200 000 réfugiés grecs-chypriotes. Ce plan prévoit également que le président de l'éventuelle République fédérale sera élu par la majorité grecque, et le vice-président par la majorité turque.

Dans sa conférence de presse donnée le 2 mars au siège des Nations Unies, Georges Vassiliou a accusé ouvertement Raouf Denktash d'avoir empêché les négociations d'avoir lieu : « Je voudrais vous affirmer », a-t-il dit, « qu'il n'y pas eu du tout de négociations pendant ces rencontres. Le premier jour, juste après la lecture du discours du secrétaire général, M. Denktash a attaqué aussi bien le discours que le secrétaire général lui-même et a demandé une suspension de séance. Le lendemain tout au début, il a soulevé la question de changement du mandat en remplaçant le terme "communautés" par le terme "peuples". Il insistait pour que le droit à l'autodétermination lui soit accordé. C'était une condition introduite pour la première fois dans le dialogue. Il mettait en question le mandat du secrétaire général qui n'a pas le droit de changer. Tout dépend maintenant du Conseil de Sécurité...

La division de Chypre est non seulement anachronique mais aussi contraire aux intérêts de tous les chypriotes grecs et turcs. Nous sommes déçus que cela se soit produit mais nous ne renonçons pas au dialogue. Nous allons continuer nos efforts. Nous allons insister sur la promotion de la réunification de Chypre sur la base de la fédération ».

E.H.

# LA PAIX MANQUÉE

Il était temps pour Chypre, depuis 1974 déchirée en deux au prix d'un massacre, de retrouver son unité et une issue définitive à son problème. C'est dans ce sens que le secrétaire général de l'ONU, Xavier Perez de Cuellar, a invité le président de la République chypriote, Georges Vassiliou, et le représentant de la com-

munauté turque chypriote, Raouf Denktash, à des négociations directes à New-York, sous son égide. Ces négociations ont eu lieu du 26 février au 3 courant et se sont soldées par un échec.

Pour protester contre le blocage de la négociation provoquée par M. Denktash, M. de Cuellar a annoncé qu'il remettrait son mandat de négociateur sur Chypre au Conseil de Sécurité. Le secrétaire général de l'ONU souhaitait en fait la mise au point de son plan de paix approuvé par les Etats-Unis, l'URSS et la CEE : constitution d'un Etat fédéral avec deux provinces autonomes, retrait des troupes turques de l'île, démilitarisation de Chypre et restitution d'une partie de leur propriété aux 200 000 réfugiés grecs-chypriotes. Ce plan prévoit également que le président de l'éventuelle République fédérale sera élu par la majorité grecque, et le vice-président par la majorité turque.

Dans sa conférence de presse donnée le 2 mars au siège des Nations Unies, Georges Vassiliou a accusé ouvertement Raouf Denktash d'avoir empêché les négociations d'avoir lieu : « Je voudrais vous affirmer », a-t-il dit, « qu'il n'y pas eu du tout de négociations pendant ces rencontres. Le premier jour, juste après la lecture du discours du secrétaire général, M. Denktash a attaqué aussi bien le discours que le secrétaire général lui-même et a demandé une suspension de séance. Le lendemain tout au début, il a soulevé la question de changement du mandat en remplaçant le terme "communautés" par le terme "peuples". Il insistait pour que le droit à l'autodétermination lui soit accordé. C'était une condition introduite pour la première fois dans le dialogue. Il mettait en question le mandat du secrétaire général qui n'a pas le droit de changer. Tout dépend maintenant du Conseil de Sécurité...

La division de Chypre est non seulement anachronique mais aussi contraire aux intérêts de tous les chypriotes grecs et turcs. Nous sommes déçus que cela se soit produit mais nous ne renonçons pas au dialogue. Nous allons continuer nos efforts. Nous allons insister sur la promotion de la réunification de Chypre sur la base de la fédération ».

Pascal NARI

E.H.

## UN ESPOIR ?

de l'interminable et  
sionienne ?



M. Shamir va-t-il sortir de son immobilisme érigé en dogme et engager le dynamique d'un processus de paix qui sera inévitablement long et plein d'imprévus ? Les prochains jours pourraient nous apporter enfin la réponse.

### Clarification

Si le problème israëlo-arabe commence à trouver une solution, l'espoir pourrait également renaître à propos d'autres crises de la région qui lui servaient d'abcès de fixation, surtout celle du Liban martyr. Une issue n'est certes pas pour demain, et, surtout dans ce domaine, les rebondissements les plus inattendus sont à craindre, notamment des actes terroristes visant à bloquer tout processus de dégel, mais même le début du commencement d'une solution constituerait un acte positif. Affaire à suivre.

# VERS UNE SOLUTION DU PROBLEME CHYPRIOTE ?

LE 8 FÉV 1990

**C**omment peut-on accepter aujourd'hui la persistance du mur de Nicosie, un mur élevé au prix d'un massacre perpétré par l'armée turque contre le peuple pacifique chypriote ?

1990 portera-t-elle la fin des tourments de Chypre ? Quelques jours avant sa seconde rencontre avec le dirigeant turc chypriote Raouf Denktach sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, M. de Cuellar, M. Georges Vassiliou, président de la République de Chypre a effectué le 29 janvier une visite en France où il a rencontré à Paris M. Mitterrand et le ministre des Affaires étrangères Roland Dumas. Le lendemain, Vassiliou s'est rendu à Strasbourg où il a prononcé un discours à l'Assemblée parlementaire de Conseil de l'Europe.

Dans sa démarche, le président chypriote a voulu informer la France et les instances européennes de ses efforts en vue d'aboutir à une solution au problème chypriote. Les semaines qui viennent apporteront-elles du nouveau ?

E. H.

# Région sensible

Elias Hajjilambros

LE 23 NOV 1983

**Une île toujours divisée.  
Entretien avec le secrétaire  
général de l'AKEL (\*).**

**C**omment analysez-vous le problème chypriote ?

**Dimitri Christofias :** C'est un conflit militaire et politique dans une région très sensible du monde — le Proche-Orient — où se jouent depuis toujours des intérêts, politique, économique et stratégique, importants. Il existe, malheureusement, des grandes puissances qui veulent en profiter. Elles ont recours à la violence pour faire prévaloir leurs intérêts.

**Quelles sont ces puissances ?**

**Dimitri Christofias :** Ce sont, à mon avis, les forces les plus réactionnaires du monde occidental : les forces impérialistes ! En fait, les relations entre les Grecs chypriotes et les Turcs chypriotes ne suscitent pas un conflit militaire. Nous pouvons bien régler nos différends par un dialogue politique, sans avoir recours à la violence. Mais les forces extérieures sont intervenues pour monter une communauté contre l'autre et accentuer le conflit. A commencer par les puissances colonialistes — les Britanniques — qui voulaient conserver le conflit pour satisfaire leurs propres intérêts et garder une mainmise sur l'île. On cherchait un nouveau moyen pour maintenir le colonialisme sous une autre forme car, après la Seconde Guerre mondiale, le colonialisme ne pouvait plus exister sous sa forme traditionnelle.

Les Américains qui se trouvaient à la tête du monde occidental et de l'OTAN sont entrés aussi sur la scène. Ils ont transformé le problème communautaire chypriote en un problème stratégique et militaire.

**Comment résoudre ce problème ?**

**Dimitri Christofias :** Le pro-

blème chypriote n'est pas de nature militaire. Il doit être résolu par des moyens pacifiques, autour d'une table de négociations entre les deux peuples pour aboutir à de nouvelles institutions politiques.

**De quelle nature ?**

**Dimitri Christofias :** Aboutir à une fédération bi-régionale. De cette façon, les Turcs chypriotes seraient majoritaires dans leur partie. Ils auraient leurs propres institutions locales : parlement, pouvoir exécutif, administrations locales, etc. De même que les Grecs chypriotes, dans leur partie. Les deux Etats seraient regroupés en un seul Etat fédéral dont la présidence sera assurée par un candidat élu au suffrage universel par le peuple chypriote (grec et turc). Le vice-président appartiendra à la communauté à laquelle n'appartient pas le président fédéral. Il sera doté de pouvoirs importants pour maintenir l'équilibre entre les deux communautés.

La représentation communautaire au sein du cabinet ministériel se fera proportionnellement : 30 % aux Turcs chypriotes et 70 % aux Grecs chypriotes. L'Etat fédéral sera doté de deux Chambres (une dans chaque Etat fédéré) pour assurer une représentation équitable de la population. Les décisions importantes seront, bien entendu, votées par les deux Chambres et, dans certaines affaires, on procéderait à un vote de majorités séparées. De cette façon, les Turcs seront considérés comme des citoyens égaux aux Grecs et partageront avec eux le bien et le mal de ce pays. Je pense que notre parti a pris courageusement des positions très importantes sur ce sujet. Nous ne regardons pas les Turcs comme des rivaux mais comme des combattants pour libérer notre pays des interventions étrangères et créer une patrie unie, pacifique et indépendante où la lutte des classes pourrait se faire pour arriver à la liberté sociale ! Notre politique gagne du terrain aussi bien chez les Grecs que dans la communauté turque.

\* Parti du Peuple travailleur de Chypre.

A cela aide beaucoup la politique du président Vassiliou.

**Comment sont vos rapports avec le président Vassiliou ?**

**Dimitri Christofias :** Le parti AKEL a lutté pour son élection à la tête de la République. Cette élection est une réussite pour nous. M. Vassiliou n'était ni membre ni partisan du Parti communiste chypriote. C'est un progressiste. Cependant, nous n'approuvons pas tout à fait sa position économique et sociale qui est peut-être celle du millionnaire qu'il est. Ce qui n'est pas contradictoire avec notre politique générale qui tend à la libération de notre pays. Dans son programme politique, M. Vassiliou envisageait la constitution d'un Etat fédéral chypriote, ce que nous réclamons. Il veut également mettre fin au conflit militaire, assurer l'indépendance du pays et continuer à suivre une politique étrangère non-alignée. Mais le président a des contradictions qui s'expriment dans certains aspects de sa politique générale : le fait de demander l'entrée de Chypre à la CEE, par exemple, contredit sa politique de non-alignement qu'il suit parallèlement. Il en est de même pour sa politique économique. Quand nous ne sommes pas d'accord, nous le disons !

**Quelle est l'importance du Parti communiste chypriote dans la politique générale de Chypre ?**

■ Chypre, troisième grande île de la Méditerranée, est une base stratégique importante du Proche-Orient, qui a joué un rôle majeur dans l'histoire de la Méditerranée orientale et a toujours été l'objet de contestations entre les grandes puissances.

En 1974, elle a subi une intervention turque violente au prix d'un massacre qui a divisé l'île en deux parties : grecque et turque.

Le Parti du peuple travailleur de Chypre (AKEL) (dans la partie grecque) est l'un des principaux partis politiques de l'île qui travaille pour trouver une solution au problème chypriote. Aux dernières élections, il a recueilli 33 % des voix. C'est grâce à l'AKEL que le président Vassiliou a pu battre son adversaire d'extrême droite, Glafkos Klerides, aux élections présidentielles. ■

**Dimitri Christofias :** Par ses convictions marxistes, léninistes, AKEL a conquis une grande popularité à Chypre. Il a un grand rôle dans la détermination de la vie politique générale de l'île. Nous ne nous sommes pas limités à la théorie marxiste uniquement. Nous nous employons à la mettre en pratique en nous occupant des travailleurs. Sans notre intervention, Chypre n'aurait pas de solution à ses problèmes économiques et sociaux. Nous essayons de ne pas être arrogants et égoïstes. AKEL doit se renouveler et renouveler avec lui sa politique. Il doit se moderniser pour répondre aux données politiques du 20<sup>e</sup> ou du 21<sup>e</sup> siècle.

**Reconnaissez-vous la République turque du Nord de Chypre ?**

**Dimitri Christofias :** Reconnaître cette République, c'est admettre la partition de Chypre. La Turquie envisage, en fait, d'incorporer cette partie à son territoire, ce qui ne coïncide pas avec la volonté libre des Turcs chypriotes, opprimés dans leur zone occupée par les colons turcs. La non-reconnaissance de la République turque du Nord de Chypre ne veut pas, non plus, dire que nous ignorons le droit des Turcs chypriotes. Leur libre expression passera bien dans le cadre d'une République fédérale birégionale chypriote.

**Comment définissez-vous la liberté ?**

**Dimitri Christofias :** La liberté n'est pas une notion abstraite. Elle ne peut exister dans les domaines économique, spirituel et social que dans le cadre d'un communisme humanitaire. Or, cette vraie liberté pour tous n'existe pas pour le moment. Notre idéal est d'y aboutir ! Il y a des libertés munies de restrictions. En Turquie, par exemple, la liberté est restreinte. De même qu'au Chili, au Paraguay, etc. Les pays capitalistes prétendent proclamer la liberté, mais je pense qu'ils ont beaucoup de libertés non exprimées : l'ouvrier qui est devant sa machine toute la journée est-il libre ? La vraie liberté sera conquise au moment où il y aurait une égalité politique, économique et sociale ; quand quelqu'un a la possibilité de devenir un grand savant, qu'il puisse le devenir ! ■

## Les Maronites de Chypre

CHYPRE :  
UN DEUXIÈME LIBAN

Chypre, troisième grande île de la Méditerranée, est un point de rencontre de trois continents et un croisement de plusieurs civilisations. C'est un second pays des Cèdres après le Liban (Cedrus Brevifolia est une espèce endémique qui se trouve principalement dans la forêt de Paphos).

A partir de 1975, Chypre devient le refuge d'un bon nombre de libanais toutes les fois qu'ils sont bombardés et chassés de leurs villes. C'est aussi un port, et peut-être une base pour les libanais: plusieurs compagnies libanaises y sont implantées, des écoles y enseignent le programme libanais (collège Melkart...), des manifestations culturelles et sociales ont lieu dans plusieurs villes...

Un bref regard sur ce pays montre une similitude d'histoire et de géographie avec le Liban.

A partir de 1571, Chypre passa sous la domination Ottomane. En 1878, vu la position stratégique et importante de l'île, la Grande Bretagne exerça une pression sur la Turquie pour faire passer Chypre sous sa domination.

Faisant partie de l'Empire Britannique, Chypre manqua l'indépendance et l'autodétermination de son avenir. En 1960, la Grande Bretagne lui a donné l'indépendance, a imposé une Constitution qui favorisa la division du peuple chypriote en deux communautés sur la base de leur origine ethnique et a concédé des droits en faveur de la minorité turque. En 1974, la Turquie intervint militairement au prix d'un massacre et occupa 40% du territoire chypriote.

## l'installation des maronites

Chypre était une oasis de paix, un lieu de refuge des persécutés, un exemple de coexistence entre plusieurs ethnies et confessions. Vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, les premiers maronites persécutés au Liban et en Syrie vinrent s'installer dans le nord de l'île, dans la chaîne montagneuse de PENDACTYLOS, montagne ayant une nature identique à celle du Liban. Pendactylos signifie "les cinq doigts" et regroupe les villages suivants:

- KORMAKITI qui correspond au KOUR de BATROUN.
- ASSOMATOS, village qui correspond à CHAMAT au Liban,
- AYIA MARINA qui équivaut à WADI KANNOUBINE,
- et KARPACHA qui correspond à BEH CHARBEH.

Jusqu'à présent, aucun historien n'a pu déterminer le nombre exact

des premiers maronites installés à Chypre.

Vers le XI<sup>e</sup> siècle, d'autres maronites sont venus comme soldats avec les Croisés pour défendre l'île contre l'invasion musulmane.

Sous les Lusignans (XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) leur nombre a atteint 125 000 personnes. Ils étaient alors répartis dans 64 villages.

Durant l'invasion ottomane (XVI<sup>e</sup> siècle) un grand nombre de soldats maronites qui défendaient la ville de Famagouste furent massacrés par les envahisseurs (18 000 maronites massacrés selon l'historien anglais George Hill).

Père André KATSILOUDIS, prêtre maronite qui dessert actuellement trois paroisses, s'occupe du catéchisme des jeunes, enseigne le Français dans les classes secondaires et dirige plusieurs activités culturelles dans l'île, mentionne qu'un grand nombre de Maronites ont quitté Chypre pour Malte vers le XV<sup>e</sup> siècle; profitant d'une identité du dialecte maltais avec celui de KORMAKITI. A la suite de l'invasion turque de 1974, les Maronites furent obligés de quitter leurs villages et se sont installés dans le sud de l'île, partie dirigée pour le moment par le gouvernement légal.

## les relations historiques

Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Maronite de Chypre était installé à DHALI (village à majorité grecque orthodoxe). Mais sous la pression ottomane, l'évêque devait quitter Chypre et s'installer au Liban à CORNET CHEHWANE. Il est toujours appelé évêque de Chypre. Il existe cependant un Vicariat Patriarcal Maronite à Nicosie (Vicaire actuel: Mgr Foradaris).

D'après le père KATSILOUDIS, "les relations de la communauté maronite avec la communauté sœur orthodoxe avant 1960, date de l'indépendance de Chypre, n'étaient pas faciles. La communauté maronite était toujours comme persécutée par la communauté grecque à cause de sa communion de foi avec l'Eglise catholique (surtout sous le règne des Vénitiens quand les Maronites se sont alliés à eux pour défendre l'île). Ces vicissitudes firent qu'un nombre de Maronites sont devenus orthodoxes: des villages entiers tels que KITHREA, VOULI, MARONI...

Après la chute des Vénitiens à Chypre, Grecs et Turcs se sont alliés contre les Maronites en vue de les exterminer. D'autres villages maronites se sont convertis alors à l'islam pour échapper au massacre: KAMBELI, NOUROUNSA.

Jusqu'en 1948, l'Eglise maronite de Chypre était obligée de faire valider les mariages par le métropolitain orthodoxe et devait lui payer la dime.

Les relations actuelles entre les orthodoxes et les Maronites chypriotes sont meilleures: l'invasion turque y serait pour quelque chose!

Les Maronites de Chypre comptent actuellement 6 000 personnes (2 100 personnes à KORMAKITI; 820 personnes à ASSOMATOS et les autres sont réparties entre Nicosie, Limassol, Polemidia et d'autres petits villages). La communauté garde une certaine spécificité par rapport aux grecs en ce qui concerne l'éducation et la culture. Un proverbe dit: "soyez savants comme les Maronites de KORMAKITI"

## rôle politique

Les Maronites sont représentés au Parlement par un "représentant communautaire" qui, en fait, n'a ni le droit de parler ni le droit de voter. S'il veut exposer le problème de sa communauté, il doit en demander l'autorisation préalable. Les maronites ont le droit au vote présidentiel et législatif. Ils ont été exclus, à partir de 1974, du service militaire pour empêcher une pression turque de revanche sur les Maronites qui demeurent encore dans les zones occupées. Les Maronites possèderaient 2,5% du territoire chypriote.

## vie religieuse

Trois paroisses prospèrent dans le nord du pays:

- KORMAKITI, Eglise St Georges.
- KARPACHA, Eglise de la Sainte Croix.
- ASSOMATOS, Eglise St Michel.

Les prêtres qui desservent ces églises et d'autres églises notamment celles de Limassol, Nicosie, Polemidia, etc. sont R.P. KATSILOUDIS, R.P. TARAZI et le père Ignace KALAKOUTI. Le nombre des fidèles ne dépasse pas 236 personnes depuis 1974 et se retrouvent dans le sud: une moitié à KOTCHADI et une autre moitié à POLEMIDIA.

La plupart des Maronites Chypriotes se trouvent à Nicosie: 720 personnes à Limassol: 668 personnes. La communauté avait deux couvents à Chypre.

1°) Le couvent St Jean COUTSOVENDI qui, avant 1974, était devenu la propriété de l'Eglise orthodoxe.

2°) Le couvent St Elie qui se trouve à côté d'un village Maronite: AYIA MARINA SKILLOURA.

Ces couvents étaient sous la direction des moines maronites libanais (baladites). Dans leur ordre, beaucoup de jeunes séminaristes chypriotes sont devenus moines. Le clergé est éduqué au Liban ou en Italie. Beaucoup de maronites chypriotes sont allés faire leurs études théologiques au Collège Maronite de Rome

Quelques-uns ont travaillé à la réforme liturgique du Missel Maronite. Les activités cléricales sont

bien limitées dans l'île, d'une part parce que le nombre des prêtres n'est pas suffisant (4 prêtres séculiers et 5 réguliers), d'autre part à cause de la fuite de la population des villages occupés; et peut-être pour des raisons matérielles, aucun prêtre ne recevant d'honoraires ni de l'évêché, ni de la paroisse. Deux prêtres enseignent cependant dans des écoles secondaires. Père Jean ORFANOUS enseigne à TERRA SANTA COLLEGE le catéchisme et l'italien élémentaire; père André KATSILOUDIS enseigne le français dans des écoles secondaires gouvernementales et le catéchisme.

En ce qui concerne les vocations, on a dernièrement enregistré un nombre de 60 postulants séminaristes dont 4 seulement sont parvenus au sacerdoce. Il y a notamment des religieuses qui appartiennent à l'ordre Franciscain et au Sacré Cœur. En outre, 27 sœurs maronites chypriotes appartiennent à l'ordre libanais maronite.

## les ressources

Les ressources économiques sont très limitées. Avant 1960, la communauté vivait dans des conditions misérables. Elle a commencé à se redresser et à progresser vite après l'indépendance en 1960. Mais l'invasion turque a bientôt mis fin aux rêves des maronites, rêves devenus irréalisables.

## relations avec les maronites du Liban

A partir de 1975, les Maronites du Liban sont venus se réfugier sur la terre qui avait abrité leurs frères dans des circonstances analogues. Mais les relations entre les Maronites chypriotes et ceux du Liban sont réduites en raison d'une certaine différence culturelle et sociale. Ces relations se limitent au plan amical et religieux; ce sont des liens de sympathie.

Cependant, les Maronites chypriotes sont peiné à cause du problème libanais qui blesse et meurtrit leurs ascendants. Ils croient voir dans le Liban est une patrie: les jeunes sont fiers d'arborer le drapeau libanais, on rencontre chez les familles, affichées aux murs, des photos des Partis chrétiens, des Présidents de la République...

## l'avenir

Reste à savoir l'avenir réservé à cette communauté. Est-il indéterminé? Il l'est dans la mesure où les responsables politiques et religieux ne prennent pas conscience de leur tâche et de leur responsabilité vis-à-vis de chaque membre de la communauté.

C'est un avenir indéterminé si la communauté Maronite chypriote ne résiste pas à sa dilution dans la communauté grecque.

Si un nouveau dynamisme ecclésial n'intervient pas pour rassembler et mobiliser la communauté maronite de Chypre, sa survie pourra s'avérer fort précaire.

Elie HATEM